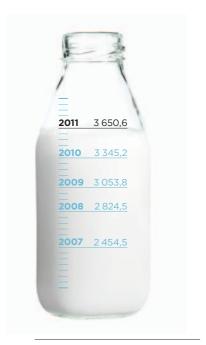
JE SUIS





CHIFFRE D'AFFAIRES (en millions de dollars)



VOLUME DE LAIT TRAITÉ (en millions de litres)



BAIIA (en millions de dollars) Excédent avant ristournes, intérêts, impôts, amortissement et gain sur cession d'éléments d'actif



EXCÉDENT AVANT RISTOURNES (en millions de dollars)



RISTOURNES (en millions de dollars)



AVOIR (en millions de dollars)

AGROPUR, ACTEUR IMPORTANT **OUVEMEN**

Environ un milliard de personnes sur la planète ont choisi ce type d'organisation original et centré sur l'activité humaine, au bénéfice de nombreux membres-propriétaires et des employés qui y travaillent. En 2012, le mouvement coopératif du monde entier sera mobilisé, grâce notamment à un événement majeur destiné aux chefs de file, décideurs et personnes d'influence du milieu coopératif, soit le Sommet international des coopératives, qui se déroulera à Québec, du 8 au 11 octobre 2012, sous le thème «L'étonnant pouvoir des coopératives».

Agropur est fière de ses racines et de son modèle coopératif, qui privilégie des principes et des valeurs bien ancrés de même qu'un développement à long terme, et ce, depuis maintenant 74 ans. Au fil de toutes ces années, la Coopérative est demeurée fidèle à sa vocation laitière tout en connaissant une croissance prospère. Agropur compte bien participer activement et fièrement aux activités entourant l'Année internationale des coopératives.



MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'année financière 2011 se termine sur une très bonne note, comme ce fut le cas au cours des dernières années. Nous continuons de miser sur l'expansion afin d'assurer la pérennité de notre organisation, que ce soit au Canada, aux États-Unis ou en Amérique du Sud. Agropur demeure un acteur économique d'importance pour les communautés où elle est implantée. Au-delà d'autres acquisitions qui pourraient se concrétiser au cours des prochaines années, c'est plus d'un demi-milliard de dollars que nous prévoyons investir à l'interne principalement en nouvelles capacités de transformation, et ce, pour les trois prochaines années seulement.

Parmi les faits saillants de l'année, en septembre, Agropur a déposé un mémoire à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, en réaction au dépôt, plus tôt lors de l'été précédent, du Livre vert pour une politique bioalimentaire du gouvernement du Québec. Ce mémoire a été déposé dans l'esprit d'apporter notre réflexion sur un certain nombre de sujets que nous jugions importants, comme la problématique de l'appui aux leaders de la transformation alimentaire du Québec, les enjeux de l'approvisionnement laitier au Canada et les enjeux liés à l'administration des plans conjoints.

Le renouvellement de la licence Yoplait fait également partie des dossiers qui ont particulièrement retenu notre attention au cours de la dernière année. Ce renouvellement représente un enjeu de taille quant à l'avenir de la Coopérative dans le marché du yogourt et des desserts frais au Canada. Pour le conseil d'administration, il est clair que l'entreprise doit maintenir ses activités dans ce secteur au Canada, et ce, même si cela implique de lancer sa propre marque. D'ailleurs, à l'occasion des assemblées régionales de novembre et décembre derniers, le soutien des membres de la Coopérative à cet effet était tangible.

Un autre sujet d'intérêt pour notre coopérative demeure les enjeux relatifs à l'approvisionnement de lait qui représentent une préoccupation continuelle pour Agropur. Peu importe le système en vigueur dans chacun des pays où nous comptons des usines, nous devons nous assurer de prendre les mesures nécessaires afin d'approvisionner celles-ci de façon adéquate, permettant ainsi la continuité de nos activités.

Aux États-Unis, nous continuons de suivre les discussions ayant trait à la réforme de la politique laitière américaine dans le contexte du renouvellement du *Farm Bill*. Les propositions actuellement à l'étude pourraient modifier de façon importante les piliers de cette politique, alors que les États-Unis deviennent un joueur plus important sur les marchés d'exportation des produits laitiers.

Cette année, le dossier des négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'a pas évolué. Il semble d'ailleurs de plus en plus évident que cette ronde de négociations se dirige vers un échec. Par contre, en parallèle, nous observons l'évolution d'ententes de libre-échange bilatérales, telles que celle de l'Asie-Pacifique et celle entre le Canada et l'Europe, dont le dénouement est prévu en 2013. Nous surveillons de près les issues de ces négociations.

J'aimerais rendre un dernier hommage à M. R. Claude Ménard, qui nous a quittés le 6 mai dernier. M. Ménard a été un bâtisseur pour Agropur, depuis son entrée en fonctions en 1981 jusqu'à sa retraite en 2003. Après avoir cumulé plusieurs postes au fil des ans, il avait fait le grand saut en tant que directeur général en 1989. M. Ménard, grâce à son leadership, a profondément marqué l'évolution de la coopérative laitière Agropur et je l'en remercie.

L'année 2012 s'amorce avec l'Année internationale des coopératives, proclamée par l'Organisation des Nations Unies (ONU). Nous avons élaboré un plan de communication à cette occasion, lequel inclut divers éléments principalement afin d'augmenter la visibilité de la Coopérative au Canada. Nous comptons également participer, à titre de commanditaire majeur, au Sommet international des coopératives 2012. C'est donc avec plaisir que nous nous joindrons aux centaines de chefs de file des principales coopératives du monde en octobre 2012.

Cette année spéciale pour les coopératives du monde entier nous a inspiré le thème du Rapport annuel 2011, qui rappelle à quel point chaque acteur qui participe aux activités d'une coopérative représente un élément crucial pour assurer la pérennité, le bon fonctionnement et l'évolution de celle-ci.

CE PROJET COLLECTIF PREND FORME TOUS LES JOURS CHEZ AGROPUR GRÂCE À SES MEMBRES ET EMPLOYÉS QUI ŒUVRENT TOUS DANS LA MÊME DIRECTION AFIN DE MENER À BIEN LA MISSION ET LA VISION DE LA COOPÉRATIVE. C'EST CE MÊME PROJET COLLECTIF QUI A INSPIRÉ LE CONCEPT «JE SUIS... JE SUIS AGROPUR» ÉLABORÉ DANS LE CADRE DU PRÉSENT RAPPORT ANNUEL.

Dans un autre ordre d'idées, après plus de 30 ans de bons et loyaux services, dont huit à titre de chef de la direction, M. Pierre Claprood nous a annoncé, plus tôt cette année, son désir de prendre sa retraite. Son passage au sein de la Coopérative fut déterminant, notamment en raison de son engagement et de ses compétences. Il a fait avancer notre coopérative, l'a rendue plus rentable et a grandement contribué à la positionner stratégiquement pour assurer sa pérennité. Nous pouvons tous être fiers de sa contribution exceptionnelle. Sous sa gouverne, notre coopérative aura passé d'un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de dollars à plus de 3,6 milliards, tout en conservant une excellente santé financière. C'est aussi au cours de son mandat que nous nous sommes réellement implantés aux États-Unis et en Argentine. Je tiens à remercier M. Claprood qui nous laisse une entreprise dans une position qui lui permettra de poursuivre son développement. Pierre, tu pourras nous quitter, le 1er mars 2012, avec le sentiment du devoir accompli.

En terminant, au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier les membres d'Agropur pour leur implication continue envers leur coopérative et à féliciter notre chef de la direction, M. Pierre Claprood, les membres du conseil de direction, ainsi que l'ensemble des employés d'Agropur pour les très bons résultats obtenus pour l'année financière 2011.

SERGE RIENDEAL

Président



MESSAGE DU CHEF DE LA DIRECTION

L'année financière qui prend fin fut marquée principalement par une autre acquisition aux États-Unis et de nombreux investissements dans nos installations actuelles. Notre dernier exercice se termine avec un chiffre d'affaires de plus de 3,6 milliards de dollars, dont 25,9% provient de nos activités à l'extérieur du Canada, et des excédents avant ristournes et impôts de 164.8 millions de dollars.

C'est en décembre 2010 que nous avons réalisé l'acquisition de Main Street Ingredients, une entreprise spécialisée dans les ingrédients laitiers située à La Crosse, Wisconsin. Nous détenons maintenant une solide base d'actifs aux États-Unis, surtout du côté des fromages et ingrédients, pour nous permettre de tirer profit de la croissance du marché américain ou de celui de l'exportation. De plus, nous entendons greffer à ces actifs d'autres acquisitions, en plus de faire des investissements considérables à l'interne afin d'augmenter notre capacité de transformation et ainsi raffermir notre position sur le marché.

Les ventes totales de nos divisions fromagères ont crû de 17,0% en 2011, dont 36,3% du chiffre d'affaires provient des États-Unis. Cette progression est principalement due à l'apport des usines de Main Street Ingredients et Hull (Iowa), de même qu'à la hausse du prix des produits laitiers en 2011, particulièrement aux États-Unis.

Au cours de la dernière année, nous avons commencé à récolter les fruits de nos investissements dans les usines de la Division Fromages et Ingrédients situées à Lethbridge, en Alberta, pour l'augmentation de la capacité, et à celle de Hull, en Iowa, à la suite de l'installation des équipements de traitement du lactosérum et du rodage de la production fromagère. La Division est entrée dans une phase majeure d'investissements afin d'augmenter ses capacités de production fromagère et rajeunir certains équipements. En 2012, Agropur poursuivra ses investissements à l'usine de Lethbridge afin d'augmenter la capacité de production de 50%, en plus d'entreprendre un important projet à son usine de Luxemburg (Wisconsin) dans le but de tripler la capacité actuelle. En outre, d'autres projets du même ordre sont à l'étude pour la majorité des usines fromagères, notamment à Weyauwega (Wisconsin) et Hull (Iowa).

Quant à la Division Fromages fins, ses ventes ont progressé de 3,4%, avec des volumes en hausse de 0,5%. La concurrence demeure forte, ce qui implique une pression sur les prix et accentue l'importance de maintenir le rythme et la cadence de développement de nouveaux produits qui répondent aux besoins de la clientèle.

Dans les installations de cette division, nous avons investi afin d'offrir certains produits à poids fixe et dans de nouveaux emballages, dans le but de répondre davantage aux exigences de la clientèle. De plus, d'autres investissements ont été réalisés pour donner suite à la nouvelle entente avec les Fromageries Bel en vue de fabriquer et commercialiser la gamme de produits Boursin. Cette nouvelle production est réalisée à l'usine de Saint-Hyacinthe depuis janvier 2011.

En ce qui a trait à la Division Natrel, elle a connu une légère baisse de ses ventes canadiennes pour le secteur du lait de consommation, soit de près de 1%, provenant principalement de la catégorie du lait blanc régulier. En devises américaines, le chiffre d'affaires de la Division Natrel USA s'est amélioré de 4,3 %.

En 2011, grâce à un investissement de 6,9 millions de dollars, la Division Natrel a ouvert son nouvel entrepôt situé à Delta, en Colombie-Britannique. Cet entrepôt a été construit sur mesure afin de répondre aux besoins actuels et futurs en matière d'entreposage et de distribution d'Agropur dans l'Ouest canadien, avec une superficie qui a presque triplé par rapport à l'ancien emplacement. Le nouvel entrepôt de Delta constituera une véritable plaque tournante pour la distribution de plusieurs produits de la Coopérative, notamment les produits Island Farms, Natrel, Yoplait et certains fromages fins.

Au cours de la dernière année, la marque Natrel a fait l'objet d'un repositionnement et son image a été mise au goût du jour. L'équipe Marketing travaille également à l'élaboration de nouveaux produits. En effet, en plus des deux lancements de produits orchestrés en 2011 pour les crèmes Natrel Sans Lactose et le lait Natrel au chocolat noir et au chocolat au lait, la Division introduit au début de 2012 une nouvelle catégorie grâce au lancement d'un produit laitier pour les tout-petits: Baboo. Cette nouveauté, signée Natrel, est destinée aux enfants en croissance âgés de 12 à 24 mois. De surcroît, la Division a commencé à introduire la marque Natrel sur ses produits aux États-Unis, notamment sur le nouveau lait Dyna Moo, breuvage de longue conservation offert en portion individuelle, lancé en cours d'année.

Agropur Division Natrel s'apprête à inaugurer un projet d'investissement d'envergure visant le remplacement de certaines applications informatiques. Le système de facturation et de livraison, élaboré à l'interne au début des années 1990 et mis à jour régulièrement depuis, a fait son temps.

Du côté des services corporatifs, l'entreprise a annoncé un important projet de construction d'un nouveau laboratoire central d'analyses sur le même site que ses autres lieux de travail à Saint-Hubert, au Québec. Le projet a été mis de l'avant en raison des besoins grandissants de ce service, qui est passé d'environ 50 000 analyses à 500 000 par année en près de 30 ans. Construit à Granby en 1982 et n'ayant subi aucun agrandissement ou modification importante au cours de cette période, le laboratoire devenait inadéquat. Le projet de construction de 9,5 millions de dollars devrait être terminé à l'automne 2012.

Pour ce qui est de la coentreprise Aliments Ultima, c'est encore la question du renouvellement de la licence Yoplait qui retient notre attention. Comme déjà mentionné, nous avons l'intention de demeurer actif dans ce secteur d'activité. Deux options s'offrent à nous: renouveller la licence ou lancer notre propre marque. Devant l'alternative de plus en plus évidente du non-renouvellement de la licence, le scénario du lancement d'une nouvelle marque a été élaboré de façon détaillée. Nous serons prêts au moment jugé opportun.

En ce qui concerne notre coentreprise en Argentine, La Lácteo, les résultats demeurent moindres que ceux anticipés; cependant, nous continuons de croire au potentiel d'affaires de l'Amérique du Sud, qui constitue une zone de production laitière parmi les plus compétitives à l'échelle mondiale, et une plateforme de choix pour exporter des produits laitiers sur les marchés internationaux. À l'heure actuelle, les activités de notre coentreprise n'ont pas la masse critique et la flexibilité suffisantes pour permettre la rentabilité souhaitée et pour saisir pleinement les occasions d'affaires des marchés intérieur et international. Pour y remédier, nous travaillons à un projet d'implantation d'usine qui serait réalisé en collaboration avec notre partenaire Adecoagro et dont la première phase serait de 100 millions de dollars.

Globalement, le dossier de la qualité a retenu notre attention en 2011. Il a donné lieu à un travail colossal de la part de plusieurs de nos équipes afin de conformer l'ensemble de nos lieux de travail à GFSI (Global Food Safety Initiative), une accréditation endossée par les grands distributeurs alimentaires mondiaux. Au-delà de nos résultats ou de notre stratégie d'affaires, au centre de nos préoccupations, se trouve le consommateur. Notre mission quotidienne demeure de livrer un produit sain et de qualité, car nous savons tous qu'on ne peut être un leader sur le marché sans être un leader en qualité. Consciente que la qualité est le pain et le beurre des entreprises agroalimentaires, Agropur a toujours placé ce dossier à l'avant-scène et s'assure de demeurer performante en la matière

En 2009, Agropur a réalisé un sondage visant à mesurer le taux de mobilisation de ses employés. Les résultats du sondage nous révélaient que notre taux équivalait à la moyenne nord-américaine, ce qui, selon nous, pouvait certainement être amélioré. Pour ce faire, plus de 150 employés ont participé activement à des comités au sein de l'entreprise pour trouver des solutions afin de stimuler davantage la mobilisation dans nos lieux de travail. De ces travaux ont découlé quelque 78 idées qui ont été implantées ou qui sont en voie de l'être. Afin de savoir si ces actions ont été suffisantes, nous conduirons un nouveau sondage au printemps 2012 auprès de tous les employés d'Agropur. Celui-ci nous permettra d'obtenir un diagnostic à jour sur le taux de mobilisation de nos employés et de nous assurer d'adapter nos actions en conséquence.

Tout l'accent mis sur la santé et sécurité au travail (SST) au cours des dernières années, notamment avec l'objectif Zéro accident, permet aujourd'hui d'affirmer que la Coopérative possède une culture SST omniprésente dans l'ensemble de ses lieux de travail. Ayant à cœur le bien-être de ses employés, Agropur tient à ce que tous retournent à la maison en santé chaque jour après leur quart de travail afin de profiter pleinement de leur vie personnelle.

En 2011, on note le nombre le plus bas d'accidents avec perte de temps des 10 dernières années. Dans l'ensemble, le nombre total d'accidents est en baisse pour la troisième année consécutive. Ces résultats constituent la preuve que l'objectif Zéro accident est atteignable. Si d'autres entreprises d'envergure y sont arrivées, nous aussi, nous le pouvons. Nous n'avons qu'à observer tout le travail accompli depuis 10 ans à ce chapitre pour constater que nous sommes sur la bonne voie.

L'environnement demeure un dossier d'actualité pour l'organisation. Outre la politique environnementale d'Agropur et les comités environnementaux en place depuis 2005, qui assurent le respect d'exigences réglementaires de plus en plus rigoureuses, l'entreprise met de l'avant de multiples initiatives, notamment en matière de recyclage, de réduction des emballages, de qualité de l'air et d'économie d'énergie. S'ajoute à ces investissements, l'implication des employés qui sont de plus en plus actifs dans la réalisation de projets environnementaux locaux. On compte d'ailleurs plusieurs comités qui élaborent des plans annuels structurés englobant des projets créatifs. Si chacun contribue à la préservation de l'environnement, les générations futures ne s'en porteront que mieux.

En conclusion, globalement, nos résultats sont favorables et nous maintenons une capacité financière qui permet la croissance de notre organisation. Il faut donc s'attendre, au cours des prochaines années, à voir celle-ci poursuivre sa stratégie d'expansion. Afin d'assurer la pérennité de la Coopérative, nous devons également continuer de croître à notre rythme afin d'atteindre une taille critique pour demeurer un acteur pertinent dans une industrie laitière mondiale en pleine consolidation. Cette situation, en plus de nous permettre d'accéder à davantage de ressources, à la fois humaines et financières, nous offre de nouvelles idées et expériences issues des acquisitions complétées et de l'incursion

de l'entreprise dans de nouveaux marchés. De surcroît, l'entreprise est ainsi en mesure de faire face plus facilement aux enjeux liés au taux de change, au prix du lait, etc. De plus, Agropur sera mieux positionnée afin de tirer profit des occasions d'affaires provenant de la croissance de l'industrie laitière mondiale.

Il s'agissait pour moi d'une dernière année complète à la barre de cette entreprise à laquelle j'ai dédié de nombreuses années de ma vie professionnelle. Ce fut un immense plaisir et une grande fierté de voir Agropur grandir et devenir un leader dans son domaine d'activité au cours des 30 dernières années et, surtout, de voir cette coopérative faire sa place à l'extérieur des frontières québécoises et, ensuite, canadiennes.

En terminant, je tiens à remercier sincèrement le président, M. Serge Riendeau, pour ses conseils et son appui au cours de toutes ces années, de même que tous les membres du conseil d'administration et du conseil de direction, ainsi que tous les membres pour leur confiance et leur soutien, de même que tous les employés d'Agropur pour la passion et le savoir-faire dont ils font preuve continuellement. Grâce à vous tous, l'entreprise demeure en excellente position et poursuit sa croissance.

Longue vie à Agropur!

PIERRE CLAPROOF
Chef de la direction

SERGE RIENDEAU (C.E.)¹◀

Président Estrie 1991



RENÉ MOREAU (C.E.)◀

Bois-Francs



CONSEIL D'ADMINISTRATION



▶JEAN FILIATRAULT (C.E.)

Acton 1993



DANIEL LAMY

Berthier/Maskinongé 2004



▶RENÉ GRIMARD (C.E.)

Vice-président Des Appalaches 1995



2008



▶ LUC CHASSɹ

Des Seigneuries 2006



MICHEL COUTURE (C.E.)

De L'Érable 2001



ROBERT COALLIER ◀

Membre invité du C.A. et du comité d'audit 2009

GAÉTAN JODOIN¹

Granby



ROGER MASSICOTTE¹

Mauricie/Portneuf 2003



VITAL VOULIGNY •

Lac Saint-Pierre 2007



CÉLINE DELHAES◀

Salaberry 2011



JEAN-PIERRE LACOMBE¹

Yamaska 2007



Chaudière 1997





Légende Nom de l'administrateur/ région administrative/ année d'entrée au conseil (C.E.) Membres du comité exécutif

¹ Administrateurs dont le mandat se termine en 2012; ils sont toutefois rééligibles.

PIERRE CLAPROOD ◀

Chef de la direction



CONSEIL **DE DIRECTION**



LORRAINE BÉDARD

Secrétaire corporatif et vice-présidente Relations avec les membres



▶BENOIT GAGNON Vice-président exécutif Développement global



JOCELYN LAUZIÈRE Vice-président senior Finances et trésorier



SERGE PAQUETTE Président Division Natrel



JEAN BRODEUR◀ Vice-président Communications et Relations publiques



LOUIS LEFEBVRE



Président **Division Fromages** et Ingrédients



Vice-président corporatif Ressources humaines



▶MICHEL ST-LOUIS

Vice-président Affaires juridiques







IDENTITÉ COOPÉRATIVE

UNE COOPÉRATIVE EST UNE ASSOCIATION AUTONOME DE PERSONNES VOLONTAI-REMENT RÉUNIES POUR SATISFAIRE LEURS ASPIRATIONS ET BESOINS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS COMMUNS AU MOYEN D'UNE ENTREPRISE DONT LA PROPRIÉTÉ EST COLLECTIVE ET OÙ LE POUVOIR EST EXERCÉ DÉMOCRATIQUEMENT.

On sait qu'une organisation est une coopérative lorsque le membre-usager est au centre de ses activités. Ainsi, ce sont les membres qui sont propriétaires de la coopérative et qui détiennent le capital, ce sont également eux qui contrôlent l'entreprise de façon démocratique, sur la base d'un droit de vote lié au statut de membre et non lié au capital détenu (un membre, un vote). Le dernier élément, et non le moindre, est relié au fait que les membres se partagent les excédents en fonction de leurs activités au sein de la coopérative, et le lien entre le membre et sa coopérative est basé sur l'usage qu'il en fait ou sur le besoin du membre comblé par l'existence de la coopérative. Une coopérative est créée pour répondre aux besoins économiques, culturels ou sociaux de ses membres-usagers. C'est pourquoi des millions de gens sur la planète ont choisi ce type d'organisation original et centré sur l'activité humaine.

Cette distinction de la coopérative se manifeste à différents chapitres, tels que **les principes et valeurs** édictés et révisés par l'Alliance coopérative internationale (ACI) en 1995. Les coopératives du monde entier se rallient derrière ces principes et valeurs.

Principes coopératifs:

- Adhésion volontaire à tous
- Pouvoir démocratique exercé par les membres
- Participation économique des membres
- Autonomie et indépendance
- Éducation, formation et information
- Coopération entre les coopératives
- Engagement dans la communauté

Valeurs coopératives:

- Démocratie
- Solidarité
- ÉquitéÉgalité
- Prise en charge individuelle et collective

Chez Agropur, comme dans bien d'autres coopératives, les principes et valeurs coopératifs se vivent tous les jours et trouvent leur expression concrète selon différents aspects. Qu'il s'agisse des membres, des employés ou des partenaires externes d'Agropur, tous sont en mesure de travailler dans un climat où règnent ces principes et valeurs.

Plus particulièrement depuis 2000, Agropur encadre l'adhésion de nouveaux membres en conformité avec le souhait que les membres ont exprimé sur ce sujet lors des sessions de Réflexion stratégique de 2002 et de 2007. Par ailleurs, au sein d'Agropur,

les membres exercent le **pouvoir démocratique** sur la base d'un membre, un vote selon la structure démocratique actuelle, appliquée depuis 1949. Cette structure et la vie associative d'Agropur ont été et sont encore un facteur de son succès. Ce modèle a fait ses preuves et est souvent cité en exemple par d'autres coopératives.

Les membres d'Agropur participent à la capitalisation de la Coopérative. Grâce à une formule originale en place depuis de nombreuses années, l'entreprise peut générer plus facilement une ristourne annuelle, destinée aux membres, sous forme d'argent comptant et de parts de placements de catégorie A, en fonction du lait livré par les membres annuellement. Encore une fois, Agropur se distingue par une formule qui valorise le travail de ses membres et assure leur implication à long terme.

Les membres d'Agropur gèrent les affaires de la Coopérative par un conseil d'administration, selon les orientations qu'ils établissent et sans autre interférence extérieure. Cette prise en charge collective s'articule sur l'engagement individuel visant le bien commun. Grâce à cette autonomie et à cette indépendance, les membres et le conseil d'administration préservent le pouvoir démocratique au profit des membres. De plus, plusieurs activités d'éducation, de formation et d'information sont organisées à l'intention des membres afin de leur permettre de prendre part plus facilement aux décisions et à l'orientation stratégique de la Coopérative.

Agropur s'assure d'appliquer un autre principe coopératif important, soit la coopération avec d'autres coopératives, notamment grâce à son engagement international envers SOCODEVI (Société de coopération pour le développement international), organisme dont la mission est de soutenir le mouvement coopératif dans plusieurs secteurs de l'économie, notamment l'agroalimentaire. Agropur est partenaire de SOCODEVI depuis la création de l'organisme il y a 26 ans, mettant ainsi son expérience coopérative et industrielle à profit dans divers pays en développement.

Agropur, en plus de s'engager dans les communautés où elle est implantée, dernier principe coopératif, soutient plusieurs causes par son programme de dons et commandites, dont la Fondation OLO, le Club des petits déjeuners du Québec et Breakfast Clubs of Canada, pour ne nommer que celles-là.

Les membres d'Agropur détiennent, sous forme de diverses parts de placements, le capital de la Coopérative. En 2011, ce capital représente 42,0 % des actifs. Si les résultats le permettent, ce qui est le cas depuis de nombreuses années, les membres reçoivent une ristourne en fonction de leur chiffre d'affaires au sein de la Coopérative. Celui-ci est directement lié au lait livré et produit par la ferme membre. Le lien entre le membre d'Agropur et sa coopérative est donc basé sur la production de lait à sa ferme.

Chaque coopérative forge son identité en fonction des principes et valeurs coopératifs, mais aussi en fonction de son histoire, des défis qu'elle a eu à relever et des moyens utilisés pour résoudre divers enjeux. L'identité coopérative d'Agropur s'exprime sous de nombreuses facettes, notamment par un lien fort avec le membre qui est basé sur sa vocation laitière, et ce, depuis 1938.





JE SUIS PLUS QU'UNE CONSEILLÈRE

VIE ASSOCIATIVE

Agropur n'est pas devenue la coopérative qu'elle est aujourd'hui par pur hasard. Son développement repose sur de solides bases ancrées dans son histoire et sa génétique coopérative. L'une de ces composantes est la vie associative qui se déploie année après année depuis 1938 au bénéfice des membres et de leur entreprise. La vie associative d'Agropur constitue le cadre qui permet à sa structure démocratique de se dérouler tout au long de l'année. Cette structure repose, par ailleurs, sur la base d'un membre, un vote et est en vigueur depuis 1949.

Le comité de solidarité, composé de tous les administrateurs d'Agropur, est responsable du bon fonctionnement de la vie associative. Il permet d'établir clairement une distinction entre le moment qui doit être consacré aux questions relatives à la vie associative, pendant ses réunions, et celui devant être consacré à l'administration et au développement de l'entreprise, pendant les réunions du conseil d'administration. Cette formule originale est propre à Agropur. En plus de favoriser le lien entre le membre et ses représentants, elle favorise aussi la distinction entre les rôles et les tâches des administrateurs et ceux des équipes de gestion.

STAGES DE LA RELÈVE

Le dynamisme de la vie associative demeure une grande force pour la Coopérative. Au-delà de ses activités régulières lui permettant de rejoindre l'ensemble des membres, cinq fois par année, des programmes de relève provincial et interprovincial lui offrent également l'occasion de multiplier les contacts avec les membres de la Coopérative et leur famille.

Un exemple concret de l'implication d'Agropur envers la relève, c'est donc la mise sur pied du **Stage provincial de la relève** et, depuis 2010, du **Stage interprovincial de la relève**, ce dernier étant organisé en collaboration avec la coopérative laitière ontarienne Gay Lea. Chaque année, 15 jeunes provenant de toutes les régions administratives d'Agropur et choisis lors de ses assemblées régionales ont la chance de participer aux enrichissantes activités qui composent le Stage provincial de la relève. Ces stages ont été mis en place par le conseil d'administration afin de donner la possibilité à la relève de mieux connaître Agropur et la coopération. En prenant soin d'intégrer ainsi la relève à la vie associative, on la prépare à assumer son rôle au sein de l'entreprise en symbolisant, par la même occasion, son attachement et sa volonté de voir l'œuvre de ses prédécesseurs se perpétuer. Depuis 2008, ce sont plus de 60 jeunes qui ont participé aux différents stages.

Du côté du Stage interprovincial, la première édition a permis à 10 jeunes d'Agropur ayant déjà fait partie d'une cohorte du Stage provincial d'y prendre part. Ce stage offre l'occasion d'approfondir leurs connaissances du mode de fonctionnement coopératif ainsi que l'environnement d'affaires d'Agropur. Tous ces jeunes font partie du réseau des jeunes animateurs qui permet de les intégrer aux différentes activités de la vie associative d'Agropur.

COMMUNICATIONS

Chez Agropur, l'élément principal à l'origine du bon fonctionnement de la vie associative est le service corporatif Relations avec les membres, composé notamment de sept conseillers coopératifs. Ces derniers représentent le lien direct entre le membre et sa coopérative. Leur rôle consiste à aider les membres à améliorer la qualité du lait produit, et à répondre à toute question relative à leur dossier, à leur paye de lait ou à leur coopérative. Ce service est d'ailleurs responsable de l'organisation de toutes les activités entourant la vie associative des membres de la Coopérative.

Les membres reçoivent aussi régulièrement de l'information sur Agropur, soit notamment le journal d'entreprise *Intercom*, *l'Intercom Express*, le Rapport annuel et les rapports financiers trimestriels. La Coopérative offre également à ses membres diverses activités de formation ou stages, ce qui leur permet d'améliorer soit leurs connaissances techniques particulières ou leur connaissance de la Coopérative et du rôle qu'ils peuvent y jouer.

Enfin, le conseil d'administration consulte régulièrement les membres au moyen d'exercices de Réflexion stratégique ou de consultation formelle sur les grandes orientations souhaitées pour l'organisation.

CALENDRIER BIEN REMPLI

Le calendrier de la vie associative débute par les assemblées régionales auxquelles sont conviés, en novembre et en décembre, les membres de chacune des quinze régions administratives de la Coopérative. Les membres peuvent y recevoir de l'information ayant marqué la vie de l'entreprise au cours de l'année financière. Comme le prévoit le règlement, ils y procèdent aussi à l'élection des délégués, à raison d'un délégué pour dix membres, qui les représenteront lors de l'Assemblée générale annuelle tenue en février. Ils peuvent également recommander au comité de solidarité des personnes qui agiront à titre d'animateurs.

Les animateurs sont nommés par le comité de solidarité à raison d'un animateur pour cinq membres. Ensemble, les animateurs et les délégués représentent un peu plus de 20% de tous les membres.

ILS SONT UN LIEN ET UN CANAL D'ÉCHANGES PRIVILÉGIÉS ENTRE L'ENSEMBLE DES MEMBRES ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, ASSURANT FLEXIBILITÉ ET DÉMOCRATIE DANS LA COMMUNICATION.

Ils sont tous invités à l'Assemblée générale annuelle, à l'assemblée d'été des animateurs, ainsi qu'aux réunions des animateurs de septembre, qui sont des réunions d'information et d'échange tenues partout au Québec.

Enfin, tous les membres sont également invités à participer aux réunions des membres de mars et avril afin de mieux suivre les activités de leur coopérative. Tous ces événements sont des occasions pour les membres d'en apprendre plus sur l'industrie laitière, sur la coopération ainsi que sur Agropur et son environnement.

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE	RÉUNIONS DES MEMBRES	RÉUNIONS DES MEMBRES
MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
	ASSEMBLÉE D'ÉTÉ DES ANIMATEURS		
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
RÉUNIONS DES ANIMATEURS		ASSEMBLÉES RÉGIONALES	ASSEMBLÉES RÉGIONALES

L'échange constant entre les membres et la direction, combiné à toute l'information transmise aux membres, permet à ceux-ci et à la Coopérative de croître sans se perdre de vue, malgré l'expansion d'Agropur et sa plus grande difficulté, celle même des débuts, soit de réunir tous les membres en un même lieu. Les membres ainsi renseignés et consultés sont en mesure de mieux comprendre, influencer, orienter et appuyer les grandes stratégies devant être mises de l'avant par l'entreprise pour réussir dans les divers marchés où elle est présente et pour poursuivre son développement. La vie associative permet aussi aux dirigeants et aux gestionnaires de prendre le pouls des membres pour connaître leurs préoccupations et leurs opinions.

Cette vie associative des plus complètes est un élément clé du développement de la Coopérative, de sa constance et de sa pérennité. Grâce à elle, un lien de confiance très fort s'est développé entre les membres, leurs administrateurs et l'ensemble de l'organisation, tous dévoués au succès d'Agropur, à sa bonne gouvernance et à l'accomplissement de sa mission et de sa vision.







COOPÉRATIVE ET SOCIÉTÉ

Depuis leur création, au milieu du 19° siècle, les coopératives ont permis à d'innombrables personnes de résoudre différents problèmes sociaux et économiques de leur milieu. Aussi actif dans les pays en développement que dans les pays plus riches, le mouvement coopératif favorise, notamment, l'inclusion des individus et l'équité entre les citoyens, contribuant à l'amélioration de la cohésion sociale au sein de nombreuses communautés.

De larges segments de la population de plusieurs pays tirent leurs revenus des coopératives, qui regroupent globalement un milliard de membres dans plus de 90 pays. Qu'elles soient petites ou très grandes, les coopératives font partie intégrante de l'économie mondiale et comptent dans leurs rangs des organisations de très grande envergure. D'ailleurs, le chiffre d'affaires consolidé des 300 plus grandes coopératives dans le monde est de 1600 milliards de dollars US. Elles sont actives sur tous les continents et dans presque toutes les sphères de l'économie. Pas étonnant que l'ONU ait proclamé 2012 Année internationale des coopératives.

Avec une structure et un mode d'organisation propres à elles, les coopératives contribuent, de manière significative, au développement économique et social en employant plus de 100 millions de personnes dans le monde, soit 20 % de plus que toutes les multinationales. Au Canada, en Norvège, en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis, par exemple, les coopératives assurent une très grande part de la distribution et de la transformation du lait, si ce n'est la quasi-totalité, selon l'endroit.

Cette force économique rejaillit sur toutes les communautés où sont implantées les coopératives. De plus, grâce à la coopération avec d'autres coopératives, qui représente l'un des principes coopératifs, cette force entraîne des impacts non seulement localement mais aussi à l'échelle nationale ou même internationale.

L'implantation récente d'Agropur dans le Haut-Midwest américain lui permet maintenant d'entretenir des liens privilégiés avec de nouveaux partenaires coopératifs aux États-Unis. Ainsi, l'approvisionnement en lait dans ses usines américaines dépend en grande partie d'autres coopératives laitières telles que Dairy Farmers of America ou Land O'Lakes. En plus de sa contribution à l'industrie laitière, Agropur participe à son développement non seulement au Canada, mais également, depuis quelques années, aux États-Unis et en Argentine.

ENGAGEMENT DANS LES COMMUNAUTÉS

Le meilleur exemple de l'engagement d'Agropur sur le plan international demeure son partenariat avec SOCODEVI¹ depuis 1985. Issue d'un regroupement d'entreprises mutualistes et coopératives québécoises qui souhaitait partager les expériences et l'expertise de ses partenaires, SOCODEVI soutient aujourd'hui un grand nombre de projets dans plusieurs pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et, depuis peu, d'Europe.

Agropur s'est investie dans plusieurs projets en mettant à profit l'expérience de certains de ses membres et de son personnel. L'entreprise est fière d'avoir contribué à plus de 68 missions techniques entre 1987 et 2011 dans 17 pays différents. Depuis sa création, SOCODEVI a fait une véritable différence dans la vie de millions de personnes, et ce, en mettant la coopération au premier plan.

AGROPUR EST RECONNUE COMME UNE ENTREPRISE GÉNÉREUSE ENVERS LES COMMUNAUTÉS OÙ ELLE EST IMPLANTÉE. ELLE OFFRE NOTAMMENT DES BOURSES D'ÉTUDES AFIN DE SOUTENIR LA RELÈVE ET ELLE APPUIE PLUSIEURS AUTRES ACTIVITÉS RÉGIONALES UN PEU PARTOUT SUR LE TERRITOIRE OÙ ELLE SE TROUVE, AU MOYEN DE SON PROGRAMME DE DONS ET COMMANDITES.

En outre, chaque année, Agropur fait place à sa campagne de bienfaisance des employés, dont l'objectif est d'amasser des fonds pour des organismes choisis localement. Dans le cadre de cette campagne, Agropur s'engage depuis bon nombre d'années à remettre 1\$ pour chaque dollar versé par ses employés. En plus de solliciter la générosité des employés, cette campagne leur permet d'assurer une présence positive dans les communautés où ils œuvrent. En 2011, Leucan Montérégie, la Société canadienne du cancer, American Cancer Society/Midwest Division, la Fondation de l'Hôpital Charles-LeMoyne, American Diabetes Association, Fais-Un-Vœu Québec et MS Society of Canada, entre autres, ont bénéficié de la générosité des employés d'Agropur.

IMPLICATION AUPRÈS DU MOUVEMENT COOPÉRATIF

La formation constitue un élément important de la coopération. Outre les activités de formation qu'elle offre aux membres, Agropur contribue activement depuis ses débuts au développement de l'Institut de Recherche et d'Éducation pour les Coopératives et pour les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS). Cet organisme favorise le rayonnement du mouvement coopératif afin d'accentuer le sentiment d'appartenance au réseau, en améliorant l'image et en renforçant la solidarité.

Que ce soit en établissant des accords commerciaux ou stratégiques, Agropur s'assure de diffuser et de promouvoir la formule coopérative à l'intérieur même du réseau. Ainsi, la Coopérative s'unit au Conseil québécois de la Coopération et de la Mutualité (CQCM), dont la mission est de participer au développement social et économique du Québec. Le CQCM contribue au plein épanouissement du mouvement coopératif et mutualiste québécois.

Les coopératives favorisent l'autonomie et la prise en charge des individus, contribuant ainsi à l'amélioration de leurs conditions de vie et des communautés où ils vivent. En mettant le capital et le travail au service du développement humain plutôt que de la seule maximisation des profits, les coopératives offrent une option originale à d'autres modèles d'affaires. En faisant front commun avec d'autres coopératives québécoises, canadiennes, américaines et internationales pour la réalisation d'actions communes et la participation active à différentes initiatives d'économie sociale, éducative et de recherche, Agropur s'assure de contribuer concrètement à un nouveau projet de société.

¹Société de coopération pour le développement international

JÉ SUIS LA VOIX DE TOUTE UNE COMMUNAUTÉ



JE SUIS PLUS QU'UN EMPLOYÉ

PÉRENNITÉ

À l'image des exploitations agricoles du Québec, dont certaines sont transmises de génération en génération depuis fort longtemps, les membres d'Agropur aspirent à ce que leur coopérative soit aussi durable et résiliente que leur propre ferme. Une étude, menée en 2008 par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec, tend à leur donner raison. Cette étude démontre que le taux de survie des coopératives est remarquablement plus élevé que celui de l'ensemble des entreprises québécoises après trois, cinq et même dix ans d'existence.

LA COOPÉRATIVE COMME MODÈLE ÉCONOMIQUE DURABLE

Les conditions économiques difficiles suivant le krach boursier de 1929, la précarité de l'industrie laitière et l'appui de certaines institutions phares de l'époque ont tous contribué à l'émergence du mouvement coopératif à la fin des années 1930 dans la région de Granby, au Québec, et à la fondation d'Agropur, en 1938, par une poignée de producteurs agricoles. On retrouve aujourd'hui

des coopératives dans tous les secteurs de l'économie, mais avec une plus forte concentration dans les industries de base ayant pour mission de répondre aux besoins essentiels des gens, entre autres, l'agriculture, l'alimentation, la foresterie, la santé et les services à domicile.

L'économie est régulièrement victime de soubresauts provoquant des conditions difficiles à différents endroits dans le monde, même à l'heure actuelle, ce qui démontre la fragilité des mécanismes de régulation des marchés et les limites de l'interventionnisme de l'État. L'Organisation internationale du travail, agence de l'ONU, propose différentes pistes de réflexion dans une étude publiée en 2009 portant sur la réponse des coopératives dans le contexte de crise économique globale. Entre autres, on y constate que, malgré la récession qui a suivi la crise de 2008, le mouvement coopératif a fait preuve d'une remarquable résilience dans son ensemble, connaissant même un sort plus enviable que l'ensemble des entreprises. Voilà la preuve que les gens font toujours confiance à la formule coopérative pour se prendre en main et améliorer leur sort.



Lors de la récession de 2008, les coopératives n'ont pas fait appel aux plans de sauvetage des gouvernements et sont demeurées globalement en bonne situation financière. Le seul fait d'être demeurées en affaires a démontré que les coopératives étaient en mesure de répondre aux besoins de leurs membres, et ce, malgré le contexte économique défavorable. À son tour, cette performance a eu pour effet d'attirer l'attention de nouveaux usagers à la recherche de stabilité, un état qui justement caractérise les coopératives. C'est ainsi que des coopératives d'épargne et de crédit ont vu une augmentation du nombre de leurs membres et de leur capitalisation.

AGROPUR EST UNE ENTREPRISE DE PROPRIÉTÉ COLLECTIVE QUI SE TRANSMET DE GÉNÉRATION EN GÉNÉRATION DEPUIS MAINTENANT 74 ANS.

Une quatrième génération de membres sera d'ailleurs bientôt aux commandes, grâce à la prudence et à la responsabilité dont ont su faire preuve les dirigeants précédents, qui leur ont légué une coopérative en bonne santé financière et de saines pratiques de gestion. À l'instar des exploitations agricoles d'où proviennent ses dirigeants, Agropur a, elle aussi, une vision à long terme des affaires, garantissant du même coup une stabilité à ses membres, à ses employés, à leurs familles, de même qu'aux communautés qui les entourent.

Les employés d'Agropur ne sont pas insensibles à la nécessité de la pérennité des coopératives; ils y trouvent même un sentiment important de sécurité. Le seul fait que l'entreprise pour laquelle ils œuvrent est axée sur le long terme plutôt que sur les profits à très court terme, comme d'autres types d'entreprises, change leur quotidien de façon considérable. En effet, en plus d'occuper un emploi dans un secteur de base, soit l'agroalimentaire, les employés prennent part tous les jours à un projet collectif, soit celui de faire croître une entreprise au bénéfice de plusieurs membres, employés et communautés, de même que du consommateur qui se procure un produit sain, pur et de qualité.

Dans un esprit de transparence et d'ouverture, Agropur souhaite recueillir de l'information lui permettant de mieux connaître la perception de ses employés quant à leur travail dans une coopérative. Ainsi, en collaboration avec l'IRECUS, l'entreprise a débuté un processus de sondages dans plusieurs de ses lieux de travail au cours de 2011. À la lumière de l'information recueillie et dans le contexte de l'Année internationale des coopératives 2012, Agropur planifie mettre sur pied des activités et outils dans le but de communiquer davantage auprès de ses employés sur le modèle d'entreprise coopératif, et ce, en lien direct avec leurs intérêts.

Agropur fait partie des 20 plus grandes entreprises de calibre mondial de son secteur et demeure en pleine croissance. Cette situation lui permet d'offrir à ses employés non seulement une sécurité d'emploi et une stabilité, mais de nombreuses possibilités de carrière. La Coopérative favorise les mouvements de personnel à l'interne et permet ainsi à ses employés d'envisager une carrière enrichissante tout en évoluant au sein d'une même organisation.

De plus, Agropur est en mesure d'offrir des formations adaptées aux besoins de ses ressources humaines, ainsi qu'un programme de relève. En effet, elle a développé un programme complet qui favorise le transfert de connaissances, et ce, à tous les niveaux et dans tous les secteurs de l'entreprise.

Mais, par-dessus tout, les employés de la Coopérative bénéficient d'un environnement de travail imprégné de valeurs authentiques dans lesquelles chacun se reconnaît. La Coopérative s'assure d'offrir un milieu de travail où règnent respect, honnêteté, intégrité, travail d'équipe et coopération.

DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Chez Agropur, la notion de durabilité se reflète également dans le domaine de la préservation de l'environnement. Depuis bon nombre d'années, la Coopérative s'assure d'intégrer des pratiques de gestion qui tiennent compte des impacts environnementaux. En tant qu'entreprise citoyenne, Agropur juge essentiel de tenir compte de l'impact de ses activités sur l'environnement et, par la même occasion, sur les générations futures, en plus de sensibiliser ses membres et ses employés.

Afin d'optimiser les initiatives environnementales au sein de la Coopérative, trois comités ont été créés en 2005 à la demande du conseil d'administration, soit le comité environnement, le comité directeur environnement et le comité de coordination environnement. Ces derniers sont à l'origine, notamment, des actions entreprises dans l'ensemble des lieux de travail d'Agropur pour respecter les obligations réglementaires dictées par les institutions gouvernementales, qui évoluent rapidement et qui deviennent de plus en plus exigeantes.

Outre la mise en place de ces comités, Agropur s'est dotée, à cette même époque du début des années 2000, d'une Politique environnementale selon laquelle elle s'engage à exercer ses activités en observant des pratiques d'affaires qui tiennent compte de la protection de l'environnement, des ressources naturelles ainsi que des principes de saine gestion. L'engagement d'Agropur se concrétise d'abord par la mise en place d'un système de gestion environnementale, auquel viennent s'appuyer plusieurs autres activités d'amélioration, à l'aide d'outils tels que des audits environnementaux externes ainsi qu'un Guide de bonnes pratiques environnementales. Ce dernier est mis à la disposition de toutes les usines de la Coopérative dans le but de les aider à améliorer leur performance.

Agropur est une organisation prospère qui se transmet de génération en génération depuis maintenant près de 75 ans, assurant le développement économique de ses membres, de ses employés et de leurs communautés respectives. Pour ce faire, l'entreprise doit compter, en plus de l'apport de ses membres, sur l'engagement de ses employés. Agropur ne serait pas chef de file de l'industrie laitière canadienne et joueur de plus en plus significatif aux États-Unis sans le savoir-faire et la passion dont font preuve ses employés. Une entreprise ne peut croître et prospérer sans une saine gestion et sans la contribution de ses employés, de même que leurs compétences, leur expérience, leur dévouement et leur loyauté.



TREMBLAY GAGNON ROY DAVIS **BOUCHARD** GAUTHIER **MORIN** LAVOIE FORTIN CARON GROVE SMITH **BISSONNETTE** PELLETIER THIBAULT SILVERMAN LEBLANC PAQUETTE JOHNSON SIMARD **BOUCHER HARWOOD BEAULIEU** KANE **CLOUTIER** POIRIER **POULIN** FOURNIER **LAPOINTE** LECLERC RIVEST SIMPSON PETERSON ST-PIERRE **NADEAU** ST-MARTIN LESSARD DRISCOLL TURCOTTE EROUX **KAESLIN** BERNIER RICHARD HUNTER DESJARDINS LABERGE COUTURE LAFRANCE STUDHALTER BROCHU NAULT BOURGEOIS **BROCKMAN** MILLER DAOUST **MORGAN** CASTONGUAY ROBINSON BESSETTE LEFEBVRE OYON **Taylor** Pellerin **Roth** HETTE CORCORAN PLANSKY LAURIN MALENFANT BOURQUE TATUM **HALL** DAGENAIS **LEBLOND** BUREAU CYR GOYETTE MASSON FIT7PATRICK GILBERT MCDONALD





REVUE FINANCIÈRE

La croissance est encore au rendez-vous pour l'exercice terminé le 29 octobre 2011, avec un chiffre d'affaires dépassant les 3,6 milliards de dollars, un excédent d'exploitation atteignant 264,5 millions et un excédent avant ristournes et impôts de 164,8 millions, en hausse de 9%, comparativement à l'an dernier. Ces résultats améliorés permettent de maintenir un niveau enviable de ristournes, avec un nouveau sommet de 110,6 millions de dollars, représentant une prime sur la valeur de la production laitière des membres d'Agropur de 8,15%.

Les investissements de 2011 se chiffrent à 149,5 millions de dollars, lorsque l'on inclut l'acquisition, en décembre 2010, de Main Street Ingredients, au Wisconsin, qui élargit notre gamme d'ingrédients laitiers. Les besoins en capitaux pourraient être plus importants encore au cours des trois prochaines années afin de supporter la croissance projetée. En effet, mises à part les occasions d'acquisitions d'entreprises qui pourraient se présenter, nous prévoyons des besoins additionnels en investissements pour augmenter nos capacités de production, particulièrement en matière de fabrication fromagère aux États-Unis. Ainsi, l'automne dernier, un projet majeur a été approuvé pour rajeunir et augmenter les capacités de fabrication de l'usine fromagère de Luxemburg, au Wisconsin. D'autres sommes, pouvant être aussi importantes, sont susceptibles de s'ajouter dans cette région afin de profiter des occasions d'affaires du vaste marché américain. Déjà, les activités fromagères aux États-Unis ont dépassé, en volume, les activités correspondantes canadiennes et les investissements précédemment mentionnés accentueront cette tendance.

Du côté canadien, nous avons complété, à l'été 2011, notre projet de rajeunissement et d'augmentation de capacité de transformation fromagère à Lethbridge, en Alberta. Ce projet de près de 25 millions de dollars a pu profiter d'une subvention de 2,4 millions de dollars du gouvernement de l'Alberta et de volumes de lait suffisants mis à la disposition d'Agropur pour, dans un premier temps, doubler la production de l'usine et même la tripler lors d'une deuxième phase à venir.

Gouvernance

Le comité d'audit a révisé les états financiers du présent Rapport annuel, de même que deux rapports intérimaires. Ce comité est composé de cinq membres du conseil d'administration, en plus d'un membre invité. Certains hauts dirigeants d'Agropur, ainsi que des représentants de nos vérificateurs externes, assistent aux réunions du comité. Ces derniers, ainsi que le service d'audit interne, y présentent périodiquement les résultats de leurs travaux.

De plus, les hauts dirigeants attestent de la qualité des informations présentées aux états financiers, en respectant un processus inspiré de la loi 198.

REVUE DES ÉTATS FINANCIERS 2011

Les commentaires suivants se veulent une revue des états financiers présentés à la page 37 du présent Rapport annuel.

Conventions comptables et IFRS

En 2011, aucune nouvelle norme comptable n'a eu d'impacts sur les états financiers de la Coopérative, ce qui ne sera pas le cas l'an prochain étant donné que le conseil d'administration a approuvé l'adoption des normes comptables internationales (IFRS – International Financial Reporting Standards) à compter de l'exercice 2012, les préférant aux nouvelles normes canadiennes visant les entreprises à capital fermé, plus précisément les entreprises privées. Le choix des IFRS s'est imposé de lui-même, facilitant logiquement les échanges avec nos partenaires d'affaires, que ce soit avec les banquiers, les clients, les fournisseurs ou autres.

Donc, l'année 2011 représente la dernière année où les états financiers sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada. Depuis le 30 octobre 2011, les transactions sont comptabilisées en vertu des normes IFRS. Au trimestre se terminant le 28 janvier 2012, les informations intérimaires seront présentées selon ces normes.

Lors de cette transition aux IFRS, Agropur compte s'assurer de répondre aux besoins des premiers lecteurs des états financiers, soit les membres de la Coopérative. Ainsi, nous visons à présenter une information facile à lire et à comprendre, tout en adoptant une comptabilité qui respecte les normes de présentation des transactions et l'essence des normes IFRS. Cette tâche n'est pas sans peine puisque ces normes comportent leurs lots de détails, de complexités et de termes techniques.

Ces nouvelles normes comptables auront un impact en ce qui a trait au volume et à la présentation de l'information, entre autres, avec l'introduction d'un nouvel état de variation de l'avoir et de nouvelles informations en note aux états financiers. Des changements de normes IFRS sont déjà prévus pour les exercices 2013 et 2014 et ceux-ci ont été considérés pour les choix comptables que nous avions à faire pour 2012.

Il y aura également des impacts sur la présentation des coentreprises. Le mode de comptabilisation des coentreprises Aliments Ultima et La Lácteo sera modifié. Au lieu d'une addition à 50% (selon le pourcentage détenu) poste par poste aux états financiers, la quote-part d'Agropur dans l'avoir des coentreprises sera présentée à titre de placement dans le bilan. De plus, la quote-part des résultats sera présentée sur une ligne séparée à l'état des résultats. Bien que cela représente des changements relativement importants, ceux-ci n'auront aucun impact sur le capital des membres, sur l'avoir de la Coopérative ou sur les excédents avant ristournes.

Au bilan, le principal impact sera l'enregistrement immédiat et directement aux résultats étendus, des gains et pertes actuariels des régimes de retraite des employés, entraînant une plus grande volatilité de l'avoir. Au 29 octobre 2011, l'avoir aurait été réduit d'une perte actuarielle d'environ 28 millions après impôts, perte résultant principalement de la baisse des taux d'intérêt.

En ce qui concerne les résultats, le principal impact sur l'excédent de la Coopérative est l'arrêt de l'amortissement des écarts d'acquisition, représentant la différence entre le prix payé pour l'acquisition d'une entreprise et la valeur de tous les actifs identifiables acquis. En 2011, ces amortissements étaient de 14,1 millions de dollars.

Évidemment, peu importe la mesure comptable de la performance financière, les soldes des comptes bancaires seront les mêmes. Pour une performance économique équivalente présentée selon les normes IFRS, l'excédent avant ristournes sera plus élevé, sans qu'il y ait plus d'entrées de fonds, donc sans que la Coopérative soit plus riche. En 2012, les chiffres de 2011 seront redressés pour tenir compte des changements engendrés par les normes IFRS, ce qui rendra les chiffres comparables d'une année à l'autre et permettra de mesurer l'évolution de la performance sur des bases

La transition vers les normes IFRS aura été un long processus, incluant une sensibilisation et une acquisition de connaissances depuis au moins 2008, et ce, dans toutes les unités d'affaires de la Coopérative.

Résultats

Avec une croissance de 305,4 millions de dollars, le chiffre d'affaires de 2011 a atteint 3,65 milliards, soit une hausse de 9,1%. De ce total, 25,9% a été réalisé à l'extérieur du Canada. Sur une base de lait traité, ce qui élimine l'effet des écarts du coût du lait entre le Canada et les autres pays où la Coopérative a des activités, ce pourcentage passe à 39,3%, et devrait continuer de croître. L'augmentation de 305,4 millions du chiffre d'affaires provient de l'ensemble des unités d'affaires et émane de plusieurs sources, dont l'apport de Main Street Ingredients et la hausse des prix du lait et des produits de lactosérum.

Si l'on regarde de plus près les activités fromagères canadiennes, le volume des ventes de fromage aux surtransformateurs et clients du service alimentaire a été plutôt stable, de même que le volume de lait transformé. Pour ce qui est des fromages fins, le chiffre d'affaires a progressé de 3,4%, entre autres, grâce à la popularité du fromage Boursin fabriqué à notre usine de Saint-Hyacinthe (Québec) depuis janvier 2011.

Du côté des activités fromagères américaines, avec près d'un milliard de litres de lait transformés, leurs volumes de fromage vendus ont augmenté de 10,7% en 2011, malgré une période de rareté pour l'approvisionnement en lait. La progression des volumes est en partie attribuable à notre usine située en lowa qui compte pour 12 mois cette année contre 11 en 2010 et qui opère maintenant presque à pleine capacité. Par contre, compte tenu de la rareté du lait, les primes payées aux producteurs et aux fournisseurs ont été majorées, diminuant par le fait même nos marges de profit.

Quant aux produits de lactosérum, les résultats de l'exercice 2011 ont continué de bénéficier de la fermeté des prix mondiaux, situation qui perdure depuis la fin de l'exercice 2009 et qui profite particulièrement à nos installations canadiennes. Aux États-Unis, la formule de calcul du coût du lait en fabrication fromagère tient compte des prix des produits de lactosérum, ce qui vient atténuer l'impact favorable des prix plus élevés de ces produits. L'exercice 2011 a aussi vu la mise en opérations, en lowa, des activités de séchage du lactosérum, ce qui a contribué positivement aux résultats américains.

À la Division Natrel, les activités canadiennes ont connu une légère baisse de volume de 0,9%, provenant principalement de la catégorie lait blanc régulier. Le développement des affaires demeure un défi avec une pression accrue sur les prix, résultat de la croissance limitée des marchés. Le maintien de la rentabilité nécessite donc une vigilance constante sur les coûts d'opérations et une utilisation optimale des actifs.

Les activités américaines de la Division Natrel ont aussi vu leur volume de ventes diminuer de 2,9% en 2011. Malheureusement, les difficultés économiques des États-Unis et leurs effets sur la consommation des produits laitiers à valeur ajoutée font en sorte que, globalement, les ventes ne sont pas au niveau anticipé. Ainsi, les gains provenant des laits premiums ont été annulés par le recul des laits spécialisés, principalement causé par le non-renouvellement de contrats gouvernementaux. La stratégie demeure toutefois la même, soit la recherche de nouveaux contrats et l'introduction de nouveaux produits afin d'atteindre les objectifs initialement fixés. Dans cette optique, des investissements de plus de 7,4 millions de dollars ont été autorisés afin de profiter de la croissance de certains segments du marché américain.

Chez Aliments Ultima, les ventes de yogourt ont poursuivi leur progression, mais à un rythme moindre que l'année 2010. La croissance est surtout marquée par le yogourt santé active Yoptimal de même que par le yogourt à boire Yop qui, même plus de 25 ans après son lancement, a vu ses volumes croître de 12,2% en 2011. Dans l'ensemble, les volumes ont été en croissance sur tout le territoire canadien, à l'exception de l'Ouest qui est demeuré pratiquement stable. Les résultats de 2011 de cette coentreprise ont été affectés par les frais reliés aux négociations de renouvellement de la licence Yoplait et à l'élaboration d'options et de plans d'affaires alternatifs qui lui permettraient de poursuivre ses activités de fabrication et de distribution de produits de yogourt si la licence Yoplait n'était pas renouvelée.

Du côté de la coentreprise La Lácteo, la fermeté des prix mondiaux des poudres de lait s'est fait sentir sur le marché argentin. L'augmentation des prix mondiaux a exercé de fortes pressions à la hausse sur les prix payés aux producteurs, alors que la hausse des prix de vente sur le marché domestique n'a pas été suffisante pour compenser cette croissance des coûts. C'est pour ces raisons, entre autres, qu'un projet de plus de 100 millions de dollars est à l'étude conjointement avec notre

partenaire Adecoagro, afin de diversifier la production et profiter de la demande mondiale pour les produits laitiers.

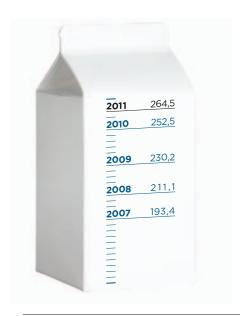
Le graphique suivant présente l'évolution du chiffre d'affaires consolidé au cours des cinq dernières années, passant de 2,5 milliards de dollars, en 2007, à plus de 3,6 milliards, en 2011, soit une croissance de 1,1 milliard ou de 10,4 % en moyenne, lorsque exprimée sur une base annuelle. De cette croissance, 891,2 millions, soit 81,0 %, proviennent des installations hors Canada.



CHIFFRE D'AFFAIRES
(en millions de dollars)

L'excédent d'exploitation, correspondant au bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA), a progressé de 4,8 %, en 2011, atteignant 264,5 millions de dollars. De cette progression de 12,0 millions par rapport à l'an dernier, les activités américaines y ont contribué à hauteur de 6,9 millions.

Depuis 2007, le BAIIA s'est amélioré de 71,1 millions de dollars, passant de 193,4 à 264,5 millions, représentant une progression de 8,1% en moyenne par année.



BAIIA (en millions de dollars)

Du BAIIA de 264,5 millions de dollars de 2011, nous soustrayons une dépense d'amortissement de 95,2 millions, comparativement à 95,6 millions en 2010. Les frais financiers se chiffrent à 1,9 million de dollars, comparativement à 2,5 millions en 2010. La dépense d'impôts sur les bénéfices des filiales et coentreprises est en baisse de 1,2 million de dollars, effet des résultats en baisse dans les coentreprises.

En hausse de 9,0%, Agropur dégage un excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative de 164,8 millions de dollars, comparativement à 151,3 millions en 2010.

Le conseil d'administration a approuvé des ristournes de 110,6 millions de dollars, en hausse de 9,2% et correspondant

à un taux de 8,15% de la valeur des livraisons de lait des membres, équivalant en moyenne à 6,46 \$/hl. Ces ristournes sont payables comme suit: 25% comptant et 75% en parts de placement. Selon les règlements, les membres qui n'ont pas atteint le niveau d'investissement minimum en capital se verront émettre des parts en échange de la partie comptant de leur ristourne jusqu'à l'atteinte du niveau minimum.

Finalement, après déductions des ristournes sur les excédents, une dépense de 10,9 millions de dollars a été enregistrée pour les impôts de la Coopérative. L'excédent net versé à la réserve pour 2011 est donc de 43,4 millions de dollars.

L'année 2012 devrait ressembler à celle de 2011, marquée par une croissance des excédents et par d'importants investissements. Toutefois, les difficultés économiques auxquelles font face les pays d'Europe et leurs répercussions sur les marchés mondiaux de même que celles observées aux États-Unis pourraient nous affecter, mais les impacts sont difficilement mesurables. De plus, compte tenu de la croissance de nos activités à l'étranger, les effets de la volatilité des prix du lait sur les résultats sont difficilement prévisibles.

Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie reliés aux activités d'exploitation, avant la variation des éléments hors caisse, atteignent 250,7 millions de dollars, en hausse de 15,9 millions, comparativement à 2010. Les éléments hors caisse de l'exploitation, dont le détail est présenté à la note 7 des états financiers, ont généré 2,9 millions de dollars. La hausse des inventaires de poudres (prix et volume) ainsi que ceux nécessaires pour supporter la fabrication et les ventes du fromage Boursin expliquent une large part de la hausse des inventaires de 11,0 millions de dollars. La hausse des comptes créditeurs de 15,9 millions s'explique en bonne partie par le lait à payer.

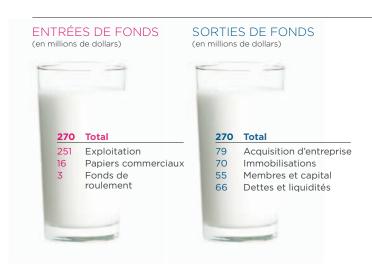
Les sources de fonds mentionnées ci-dessus, additionnées aux 16 millions de dollars provenant de la disposition de papiers commerciaux, ont permis de procéder à des sorties de fonds totalisant 204 millions, de rembourser 3 millions de dettes et d'augmenter les liquidités de 63 millions.

Une somme de 79,4 millions de dollars a été utilisée pour faire l'acquisition de Main Street Ingredients, dont le détail figure à la note 3 des états financiers. Un écart d'acquisition de 37,7 millions a été comptabilisé sur cette acquisition, reflet de la profitabilité

de l'entreprise, de la qualité de sa main-d'œuvre et de son savoir-faire. Des investissements presque aussi importants s'ajoutent aux immobilisations, pour un montant de 70,1 millions. Environ 85% de ces investissements ont été réalisés au Canada, ce qui inclut le projet de Lethbridge mentionné précédemment.

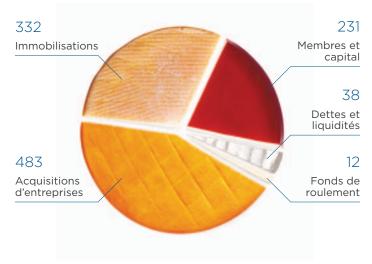
Les paiements aux membres totalisent 54,8 millions de dollars, soit 20,3 % des sorties de fonds de l'année. De cette somme, 27,6 millions sont utilisés pour le paiement, en décembre 2011, de la portion comptant des ristournes et 27,2 millions pour les rachats de capital effectués au cours de l'exercice.

Comme vous pouvez le constater, le niveau de rentabilité génère des entrées de fonds qui, combinées à nos facilités de crédit de 501 millions de dollars, permettent de soutenir notre rythme actuel d'investissements et d'appuyer nos projets à venir.



Depuis cinq ans, les entrées de fonds totalisent 1,096 milliard de dollars, dont 231 millions de dollars ou 21,1% ont été remis aux membres à titre de ristournes et de rachats de capital. Les déboursés reliés aux huit acquisitions d'entreprises totalisent 483 millions de dollars. S'ajoutent à cela les investissements en immobilisations pour un montant de 332 millions de dollars.

UTILISATION DES FONDS (1,096 G\$) - 2007 À 2011 (en millions de dollars)



Bilan

Au 29 octobre 2011, l'actif de la Coopérative totalise plus de 1,3 milliard de dollars, en hausse de 100,7 millions de dollars, comparativement à la fin de l'exercice 2010. Cette hausse est principalement attribuable à l'acquisition des activités de Main Street Ingredients, en décembre 2010.

En ce qui a trait aux papiers commerciaux, convertis en billets à terme en janvier 2009, une valeur aux livres de 30,0 millions de dollars reste à être encaissée au 29 octobre 2011. D'octobre 2010 à octobre 2011, 16,3 millions en capital ont été encaissés, suite à des remboursements de capital et à des ventes de titres. Les résultats de 2011 n'ont pas été affectés par les papiers commerciaux, leur valeur estimée à la fin d'octobre 2010 s'étant avérée globalement assez juste jusqu'à ce jour. Depuis le 29 octobre 2011, la Coopérative a vendu la totalité des titres en mains pour un montant équivalant à celui comptabilisé au bilan au 29 octobre 2011.

Le bilan présente un faible niveau de dette portant intérêt, avec une dette à long terme totalisant 15,6 millions enregistrée aux livres des filiales et coentreprises. En juillet 2011, Agropur a conclu une nouvelle entente de crédit à terme rotatif pour un montant maximal de 400 millions. Cette entente est pour un terme initial de quatre ans et, sous certaines conditions, pourra être reconduite annuellement. Cette nouvelle facilité de crédit n'était pas utilisée au 29 octobre 2011. Ces nouvelles disponibilités de crédit nous positionnent favorablement pour financer les projets de croissance de la Coopérative.

La note 15 des états financiers détaille le capital des membres. Au 29 octobre 2011, le capital atteint 563,6 millions, fort de la hausse de 55,8 millions en capital de catégorie A, provenant de l'émission des ristournes, net des rachats effectués au cours de l'exercice.

Résultat étendu

Le résultat étendu est de 30,1 millions de dollars pour l'exercice 2011 et se détaille comme suit: à l'excédent net de près de 43,4 millions sont déduits 13,2 millions, principalement pour tenir compte de l'effet de la variation du taux de change sur la consolidation des actifs et des passifs de nos filiales américaines et de notre coentreprise argentine. Au 29 octobre 2011, le taux de change était de 1,01\$ américain pour un dollar canadien, comparativement à 0,98\$ au 30 octobre 2010 et 0,92\$ au 31 octobre 2009. La force du dollar canadien au cours des dernières années fait en sorte que nous constatons une perte cumulée de conversions des filiales étrangères de 36,8 millions de dollars. Toutefois, ces résultats sur papiers continueront de fluctuer selon la valeur du dollar canadien, principalement par rapport au dollar américain.

En perspective

La Coopérative poursuit son développement afin de mieux répondre aux demandes de ses clients et assurer sa pérennité. C'est dans cet esprit que la Coopérative entend poursuivre son expansion hors Canada en investissant de manière importante en augmentation de capacité de transformation au cours des prochaines années, sans négliger les opérations existantes et tout en restant à l'affût d'acquisitions qui pourraient se présenter. Un niveau d'excédent d'exploitation appréciable, combiné à une capitalisation adéquate et à de nouvelles facilités de crédit inutilisées, nous permettent d'envisager les prochaines occasions d'affaires avec confiance.

En 2012, les résultats devraient continuer de progresser. Toutefois, la pression et la volatilité des prix du lait, des prix des produits de lactosérum et des taux de change représentent des facteurs difficilement prévisibles et contrôlables.

Je tiens à remercier le conseil d'administration et le chef de la direction pour leur confiance.

JOCELYN LAUZIÈRE

Vice-président senior, Finances et trésorier

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le 16 décembre 2011

Aux membres d'Agropur coopérative,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints d'Agropur coopérative («la Coopérative»), qui comprennent le bilan consolidé et le cumul des autres éléments du résultat étendu au 29 octobre 2011 et les états consolidés des résultats et réserve, des flux de trésorerie et du résultat étendu pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes incluant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Coopérative à la date de clôture de l'exercice considéré ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pricewaterhouse cooper s.r.e./s.e.n.c.r.e.

Montréal, Canada

¹ Comptable agréé auditeur permis nº 19042

[«]PwC» s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l/s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario, membre de PricewaterhouseCoopers International Limited, chaque société étant une entité distincte sur le plan juridique.

RÉSULTATS ET RÉSERVE CONSOLIDÉS

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2011	2010
Chiffre d'affaires	3 650 609	3 345 177
Frais d'exploitation	3 386 119	3 092 713
Excédent d'exploitation avant les éléments suivants	264 490	252 464
excedent d'exploitation avant les éléments sulvants	204 490	202 404
Amortissement (note 4)	95 231	95 581
Frais financiers, nets (notes 4 et 6)	1 908	2 488
Gain sur cession d'éléments d'actif	(229)	(818)
Impôts sur les bénéfices des filiales et coentreprises	2 753	3 929
Excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative	164 827	151 284
Ristournes (note 5)	110 551	101 245
Impôts sur les bénéfices de la Coopérative	10 925	10 339
Excédent net	43 351	39 700
Réserve au début de l'exercice	293 211	253 511
Réserve à la fin de l'exercice	336 562	293 211

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS		
(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2011	2010
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX		
Activités d'exploitation		
Excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative	164 827	151 284
Impôts exigibles sur les bénéfices de la Coopérative	(9 979)	(8 348)
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement	95 231	95 581
Impôts futurs des filiales et coentreprises	745	(3 666)
Autres	(130)	(11)
	250 694	234 840
Variation des éléments hors caisse (note 7)	2 879	(19 362)
	253 573	215 478
Activités de financement		
Émission de la dette à long terme	2 758	_
Remboursement de la dette à long terme et frais d'émission	(6 098)	(2 434)
	(3 340)	(2 434)
Activités d'investissement		
Acquisition d'entreprises (note 3)	(79 386)	(80 953)
Acquisition d'immobilisations	(70 118)	(79 875)
Encaissement de papiers commerciaux (note 6)	16 340	850
Produit de cession d'éléments d'actif	340	4 626
	(132 824)	(155 352)
Activités avec les membres et sur le capital		
Ristournes payables au comptant (note 5)	(27 615)	(25 297)
Émissions de parts (note 15)	43	28
Rachats de parts (note 15)	(27 218)	(25 503)
	(54 790)	(50 772)
Effet des fluctuations de taux de change sur les liquidités	729	(689)
Variation nette des liquidités au cours de l'exercice	63 348	6 231
Liquidités au début de l'exercice	(14 051)	(20 282)
Liquidités à la fin de l'exercice	49 297	(14 051)

Les liquidités sont constituées de l'encaisse et placement temporaire, qui sont encaissables en tout temps, et des découverts et emprunts bancaires.

	00 actabre	20. aatabar
(EN MILLIERS DE DOLLARS)	29 octobre 2011	30 octobre 2010
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et placement temporaire	51 392	8 338
Débiteurs	227 288	216 803
Stocks (note 8)	260 440	236 237
Impôts sur les bénéfices	1 475	477
Frais payés d'avance	7 904	8 789
Impôts futurs (note 9)	7 074	4 356
	555 573	475 000
Placements dans des papiers commerciaux (note 6)	30 028	46 368
Immobilisations (note 10)	531 261	514 890
Autres éléments d'actif (note 11)	218 438	195 767
Impôts futurs (note 9)	6 277	8 832
	1 341 577	1 240 857
PASSIF		
Passif à court terme		
Passii a Court terine		
Dácouverte et emprunts hangaires (note 12)	0.005	00.000
Découverts et emprunts bancaires (note 12) Créditours et charges à payer (note 17)	2 095	22 389
Créditeurs et charges à payer (note 13)	420 525	399 338
Créditeurs et charges à payer (note 13) Impôts sur les bénéfices	420 525 3 704	399 338 3 715
Créditeurs et charges à payer (note 13) Impôts sur les bénéfices	420 525 3 704 9 432	399 338 3 715 1 550
Créditeurs et charges à payer (note 13) Impôts sur les bénéfices Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 14)	420 525 3 704 9 432 435 756	399 338 3 715 1 550 426 992
Créditeurs et charges à payer (note 13) Impôts sur les bénéfices Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 14) Dette à long terme (note 14)	420 525 3 704 9 432 435 756 6 142	399 338 3 715 1 550 426 992 3 602
Créditeurs et charges à payer (note 13) Impôts sur les bénéfices Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 14) Dette à long terme (note 14)	420 525 3 704 9 432 435 756 6 142 36 247	399 338 3 715 1 550 426 992 3 602 32 710
Créditeurs et charges à payer (note 13) Impôts sur les bénéfices Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 14) Dette à long terme (note 14) Impôts futurs (note 9)	420 525 3 704 9 432 435 756 6 142	399 338 3 715 1 550 426 992 3 602 32 710
Créditeurs et charges à payer (note 13) Impôts sur les bénéfices Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 14) Dette à long terme (note 14) Impôts futurs (note 9) AVOIR	420 525 3 704 9 432 435 756 6 142 36 247 478 145	399 338 3 715 1 550 426 992 3 602 32 710 463 304
Créditeurs et charges à payer (note 13) Impôts sur les bénéfices Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 14) Dette à long terme (note 14) Impôts futurs (note 9) AVOIR Capital (note 15)	420 525 3 704 9 432 435 756 6 142 36 247 478 145	399 338 3 715 1 550 426 992 3 602 32 710 463 304
Créditeurs et charges à payer (note 13) Impôts sur les bénéfices Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 14)	420 525 3 704 9 432 435 756 6 142 36 247 478 145	399 338 3 715 1 550 426 992

Approuvé par le conseil d'administration,

Serge Riendeau, administrateur René Grimard, administrateur

1 341 577

1 240 857

RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉ

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2011	2010
Excédent net de l'exercice	43 351	39 700
Autres éléments		
Variation nette de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie, net d'impôts	16	(77)
Variation de l'écart de conversion de devises d'établissements étrangers autonomes, net des opérations de couverture et des impôts	(13 249)	(18 651)
	(13 233)	(18 728)
Résultat étendu de l'exercice	30 118	20 972

CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU, NET D'IMPÔTS

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	29 octobre 2011	30 octobre 2010
Gains sur instruments financiers désignés comme couverture de flux de trésorerie	107	91
Écart de conversion de devises d'établissements étrangers autonomes, net des opérations de couverture	(36 837)	(23 588)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(36 730)	(23 497)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. STATUTS CONSTITUTIFS

Agropur coopérative («la Coopérative») a été constituée le 29 août 1938 en vertu de la Loi des sociétés coopératives agricoles et est régie depuis le 26 octobre 2000 par la Loi canadienne sur les coopératives.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Coopérative et de ses filiales ainsi que sa quote-part de l'actif, du passif, des revenus et des frais des coentreprises.

La préparation d'états financiers exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers.

STOCKS

Les stocks de produits finis et de produits en cours sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur nette de réalisation. Les stocks de matières premières sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, déduction faite des subventions gouvernementales s'y rapportant.

L'amortissement des immobilisations est calculé sur leur durée de vie économique estimative, selon les méthodes et taux suivants:

 Bâtiments 	Dégressif	5%
 Équipements 	Dégressif	15% et 20%
 Mobilier de bureau 	Dégressif	20%
 Matériel informatique 	Linéaire	20% et 25%
 Matériel roulant 	Dégressif	30%

AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les autres éléments d'actif sont principalement composés de l'écart d'acquisition, lequel est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes n'excédant pas 20 ans. La Coopérative évalue s'il s'est produit une baisse de valeur permanente de l'écart d'acquisition. Pour effectuer cette évaluation, la Coopérative détermine notamment si les fonds autogénérés futurs prévus, non actualisés, dépassent la valeur comptable nette des actifs acquis.

De plus, des frais reportés sur contrats d'approvisionnement sont comptabilisés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Coopérative comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés. Les actifs et les obligations au titre de prestations constituées sont évalués trois mois précédant la date des états financiers. La juste valeur des actifs est déterminée selon les valeurs marchandes. Le rendement prévu des actifs des régimes est fondé sur le taux de rendement prévu à long terme des actifs et sur la valeur de l'actif du régime évalué à la valeur du marché. L'excédent du gain actuariel net (de la perte actuarielle nette) sur 10% de l'obligation au titre des prestations constituées, ou sur 10% de la juste valeur des actifs du régime si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices sont calculés selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents éléments d'actif et de passif. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont mesurés d'après les taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. Les actifs d'impôts sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif sera réalisé.

CONVERSION DE DEVISES

Opérations conclues en devises étrangères

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur à la date du bilan, alors que les opérations libellées en devises étrangères sont converties en utilisant les taux de change moyens mensuels au cours de l'exercice. Les gains et pertes de change résultant de ces conversions, nets des opérations de couverture, sont inclus à l'état des résultats.

Établissements étrangers

Tous les actifs et passifs des établissements étrangers autonomes sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et pertes de change non réalisés qui découlent de cette conversion sont inclus comme une composante du cumul des autres éléments du résultat étendu dans l'avoir. Les gains ou les pertes de change sont réduits des opérations de couverture effectuées à l'aide d'un emprunt bancaire en devises américaines. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen de l'exercice.

Opérations de couverture

Lorsque la Coopérative désire appliquer la comptabilité de couverture, elle documente la stratégie de gestion des risques utilisée. À la signature d'un contrat de couverture, la direction documente l'élément couvert, soit un actif, un passif ou une opération prévue, les caractéristiques des instruments de couverture utilisés et la méthode d'évaluation de l'efficacité choisie. Les gains et les pertes réalisés sur les couvertures sont donc reportés jusqu'au moment de la réalisation de l'élément couvert afin de permettre un appariement des désignations dans l'état des résultats.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers suivants sont comptabilisés à leur valeur initiale de transaction, qui s'apparente à leur juste valeur en date de bilan compte tenu de leur nature et de leur échéance à court terme: l'encaisse et placement temporaire, les débiteurs composés principalement des comptes clients, les créditeurs composés principalement des comptes fournisseurs, et les découverts et emprunts bancaires.

Les placements dans les papiers commerciaux (voir note 6) sont comptabilisés à la juste valeur estimée en date de bilan.

Dans l'éventualité d'une dépréciation significative d'un de ces actifs ou passifs financiers, cette dépréciation est enregistrée à l'état des résultats.

FUTURES NORMES COMPTABLES

Normes internationales d'information financière

En septembre 2010, le conseil d'administration de la Coopérative a approuvé l'adoption des normes internationales pour l'exercice débutant le 30 octobre 2011.

La Coopérative poursuit son plan de transition et respecte l'échéancier prévu. La finalisation de l'évaluation des impacts est en cours de réalisation.

3. ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 21 décembre 2010, la Coopérative a fait l'acquisition de la totalité des actions de Main Street Ingredients, une entreprise d'ingrédients laitiers située aux États-Unis, pour une considération en espèces de 72 895 000\$ (72 403 000\$ US).

La répartition du coût d'acquisition se détaille comme suit :

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	
(LITTIELENS DE BOLLANO)	
Actif à court terme	27 130
Immobilisations	24 608
Autres actifs	9 258
Écart d'acquisition	37 669
Passif assumé	(6 663)
Actif net acquis	92 002
Dette à long terme et liquidités	(19 107)
Coût d'acquisition	72 895
Liquidités	6 491
Flux de trésorerie lié à l'acquisition	79 386

L'écart d'acquisition comptabilisé est déductible fiscalement pour un montant de 50 019 000\$.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

4. RÉSULTATS

L'état des résultats consolidés comprend les éléments suivants:

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2011	2010
Amortissement des immobilisations	71 422	69 699
Amortissement des autres éléments d'actif	23 809	25 882
Intérêts sur la dette à long terme	1 054	757

5. RISTOURNES

Les ristournes aux membres sont payées 27 615 000 \$ (25 297 000 \$ en 2010) comptant et 82 936 000 \$ (75 948 000 \$ en 2010) par l'émission de parts de placement.

6. PLACEMENTS DANS DES PAPIERS COMMERCIAUX

En date de bilan, la Coopérative détient des placements dans des papiers commerciaux adossés à des actifs («PCAA») dont la juste valeur a été estimée à 30 028 000\$ (46 368 000\$ en 2010) aux fins comptables. Cette juste valeur tient compte d'une dévaluation de 17 590 000\$ (25 000 000\$ en 2010).

Ces placements à long terme proviennent de la conversion en date du 21 janvier 2009 de PCAA à court terme qui étaient immobilisés depuis août 2007 à cause d'une crise de liquidités sur le marché. Les PCAA détenus sont composés principalement de billets de catégories A-1 et A-2.

Au cours de l'exercice, à la suite de remboursements et de ventes de titres, la Coopérative a encaissé 16 340 000\$ en capital qui a été comptabilisé en réduction des placements dans des papiers commerciaux. La Coopérative a également encaissé 478 000\$ en intérêts qui ont été comptabilisés en réduction des frais financiers.

En l'absence d'un marché efficient pour de tels placements, la juste valeur a été établie basée sur un modèle économique d'actualisation des flux monétaires futurs, nécessitant des hypothèses concernant, entre autres, les rendements, les échéances et les taux d'actualisation. L'utilisation de ces hypothèses fait en sorte que la juste valeur pourrait être significativement différente au moment du règlement. Une variation de 1% du taux d'actualisation pourrait avoir un impact de 1 600 000\$ sur la juste valeur estimée.

Après la fin de l'exercice, la Coopérative a vendu la totalité de ses PCAA pour un montant équivalent à celui comptabilisé au bilan au 29 octobre 2011.

7. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie liés aux éléments hors caisse ont augmenté (diminué) de la façon suivante :

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2011	2010
Débiteurs	(139)	(28 372)
Stocks	(10 997)	(11 749)
Impôts sur les bénéfices	(1 013)	380
Frais payés d'avance	978	(1 354)
Créditeurs et charges à payer	15 888	24 196
Autres éléments d'actif - Avantages sociaux futurs	(2 774)	(4 412)
Autres éléments d'actif - Contrats d'approvisionnement et autres	936	1 949
	2 879	(19 362)

Les intérêts nets payés atteignent 2 613 000 \$ (3 141 000 \$ en 2010). Les impôts payés s'élèvent à 12 416 000 \$ (14 070 000 \$ en 2010).

8. STOCKS

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2011	2010
Produits finis	195 916	190 009
Matières premières, produits en cours et fournitures	64 524	46 228
	260 440	236 237

Le coût des produits vendus de 3 042 649 000\$ (2 765 336 000\$ en 2010) est principalement composé du montant des stocks comptabilisé à la dépense.

9. IMPÔTS FUTURS

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs de la Coopérative s'établissent comme suit :

(EN MILLIEDS DE DOLLADS)	0011	0010
(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2011	2010
Actifs d'impôts futurs court terme		
Frais courus, provisions et autres réserves déductibles aux fins fiscales		
à leur décaissement seulement	7 074	4 356
Actifs d'impôts futurs long terme		
Écart d'acquisition et pertes reportées	6 277	8 832
Passifs d'impôts futurs long terme		
Immobilisations et autres actifs	36 247	32 710

10. IMMOBILISATIONS

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	Coût	Amortissement cumulé	2011 Montant net	2010 Montant net
Terrains	29 125	_	29 125	28 356
Bâtiments	278 903	93 020	185 883	163 593
Équipements	734 263	446 116	288 147	295 475
Mobilier de bureau	8 914	6 258	2 656	2 047
Matériel informatique	56 612	44 413	12 199	11 052
Matériel roulant	50 328	37 077	13 251	14 367
	1 158 145	626 884	531 261	514 890

Au 29 octobre 2011, la valeur nette des immobilisations inclut un montant de 3 322 000\$ pour des équipements loués en vertu de contrats de location-acquisition.

11. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2011	2010
Écart d'acquisition	135 505	114 579
Avantages sociaux futurs (note 19)	24 918	22 144
Contrats d'approvisionnement et autres	58 015	59 044
	218 438	195 767

12. EMPRUNTS BANCAIRES

La Coopérative et ses coentreprises disposent de marges de crédit pouvant s'élever à 101 318 000\$ et portant intérêt à des taux variables n'excédant généralement pas le taux préférentiel. Aucun actif de la Coopérative n'est donné en garantie. Les marges de crédit de la Coopérative sont généralement renouvelables annuellement.

13. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2011	2010
Membres	131 803	128 380
Tiers	288 722	270 958
	420 525	399 338

14. DETTE À LONG TERME

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2011	2010
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition ¹	3 077	4 544
Autres emprunts des filiales et coentreprises ²	12 497	608
	15 574	5 152
The state of the Control of the state of the		
Tranche échéant à moins d'un an	9 432	1 550
	6 142	3 602

Les obligations en vertu de contrats de location-acquisition portent intérêt aux taux de 8,45% à 8,76% et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en mai 2015. ² Ces emprunts portent intérêt à des taux variant de 1,86% à 6,32%.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Au cours de l'exercice, la Coopérative a conclu un nouvel emprunt à terme rotatif de 400 000 000 \$, inutilisé au 29 octobre 2011, remboursable en juillet 2015 si aucune demande de prorogation n'est signifiée aux prêteurs et acceptée par ces derniers. Le taux d'intérêt de l'emprunt peut varier entre le taux préférentiel et le taux préférentiel plus 1,25 %. Cet emprunt est sujet à des frais d'attente sur la portion non utilisée.

Les remboursements estimatifs en capital de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants:

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

2012	9 432
2013	2 724
2014	273
2015	329
2016	_
2017 et suivantes	2 816

15. CAPITAL

Ce qui suit constitue un résumé de certains privilèges, droits et conditions rattachés aux parts de la Coopérative. Il y a lieu de se reporter aux statuts de la Coopérative pour le texte intégral.

Seuls les membres ont droit de vote, à raison d'un vote par membre. Chaque membre souscrit à une part de membre, d'une valeur nominale de 100\$. De plus, chacun souscrit à 10 parts de placement M, soit de série 1 d'une valeur nominale de 20\$ chacune, soit de série 2 d'une valeur nominale de 1000\$, dépendant de la date d'adhésion du membre. D'autres séries de parts de placement M pourront être émises ultérieurement sous décision du conseil d'administration.

En contrepartie de ristournes, des parts de placement A sont émises. À défaut d'atteindre un seuil minimum de capital par hectolitre de lait produit, des retenues sont effectuées sur le paiement de ristournes au comptant et sur le paiement des livraisons de lait. Le seuil minimum de capital par membre varie de 5 à 10\$ par hectolitre selon la date d'adhésion et est sujet à révision. Sur décision du conseil d'administration, les parts de placement A pourraient donner droit à un dividende non cumulatif d'un montant maximal de 1\$ par part. Les parts de placement A peuvent être transférées à des membres auxiliaires et sont admissibles sous certaines conditions au Régime enregistré d'épargne-retraite, au Régime d'investissement coopératif et au report d'impôt.

Le capital est variable et illimité quant au nombre de parts de chaque catégorie. Les parts de membre ainsi que les parts de placement sont rachetables à leur valeur nominale selon certaines modalités, sur décision du conseil d'administration, compte tenu des besoins de trésorerie à court et long termes.

Les parts émises et payées sont réparties comme suit :

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	Membres	Catégorie M	Catégorie A	Total
Solde au 31 octobre 2009	356	755	456 255	457 366
Émission en paiements de ristournes	_	-	75 948	75 948
Émission contre espèces	-	_	28	28
Rachat en espèces	(8)	(20)	(25 475)	(25 503)
Solde au 30 octobre 2010	348	735	506 756	507 839
Émission en paiements de ristournes	-	_	82 936	82 936
Émission contre espèces	_	9	34	43
Rachat en espèces	(13)	(35)	(27 170)	(27 218)
Solde au 29 octobre 2011	335	709	562 556	563 600

16. INSTRUMENTS FINANCIERS

JUSTE VALEUR

En raison de leur échéance à court terme, la valeur comptable des instruments financiers à court terme est présumée correspondre approximativement à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent généralement l'encaisse et placement temporaire, les débiteurs, les découverts et emprunts bancaires ainsi que les créditeurs et charges à payer.

La juste valeur de la dette à long terme estimée selon les conditions actuelles du marché s'apparente à la valeur comptable en date du bilan.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Une centralisation de la gestion de la trésorerie et du financement permet à la Coopérative de réduire le risque de liquidité. S'il y a surplus de liquidité, ils sont investis dans des instruments à court terme de qualité.

RISQUE DE CRÉDIT

Les débiteurs sont constitués principalement des comptes clients générés dans le cours normal des affaires. Bien qu'il y ait la présence de quelques comptes d'importance provenant d'un certain niveau de concentration dans l'industrie alimentaire, la diversification des segments de marché de la clientèle (détaillants, grossistes, manufacturiers, services alimentaires) et l'étendue géographique des activités de la Coopérative en réduisent le risque de crédit (note 20). De plus, les risques de crédit sont réduits par des termes de paiements en lien avec le cycle relativement rapide de consommation des produits.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Les éléments d'actif et de passif financiers ne portent pas intérêt, excepté pour l'encaisse, le placement temporaire, les découverts et emprunts bancaires et les dettes à long terme. Le risque de taux d'intérêt est faible compte tenu du niveau d'endettement de la Coopérative.

RISQUE DE CHANGE

La Coopérative exerce des activités à l'extérieur du Canada, principalement aux États-Unis par l'entremise de filiales. Elle est, par conséquent, exposée à des risques découlant des variations de change sur l'investissement net dans ses filiales étrangères autonomes.

Au cours de l'exercice terminé le 29 octobre 2011, si le dollar US s'était apprécié de 0,01\$ en moyenne comparativement au dollar canadien et en supposant que toutes les autres variables demeureraient inchangées, l'impact de cette augmentation aurait été marginal sur l'excédent net avant impôts et l'impact sur le résultat étendu aurait été une augmentation de 4 135 000\$.

La Coopérative effectue aussi certaines opérations d'achats et de ventes en devises étrangères. La Coopérative se protège contre les risques de change pour des transactions futures prévues au moyen de contrats à terme sur devises, principalement en devises américaines, en euros et en livres sterling. Les gains ou pertes de change non réalisés sont enregistrés initialement au résultat étendu et renversés aux résultats à l'échéance des contrats. En date de présentation de l'information financière, les contrats de change, s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an, se détaillent comme suit:

 Achats
 9 209 000 \$US

 Ventes
 2 203 000 \$US

 Achats
 5 286 000 euros

 Ventes
 3 542 000 GBP

17. PARTICIPATION DANS LES COENTREPRISES

La quote-part de la Coopérative dans les états des résultats, les flux de trésorerie et les bilans des coentreprises se résume comme suit:

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2011	2010
Actif	79 537	74 047
Passif	34 331	30 449
Chiffre d'affaires	174 197	171 617
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	14 869	16 387
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(7 997)	(6 981)

Le chiffre d'affaires de 174 197 000\$ généré par les coentreprises provient en grande partie de la fabrication et de la distribution de yogourt exploitées sous la licence Yoplait. Le franchiseur a indiqué qu'il n'a pas l'intention de renouveler la licence Yoplait à son expiration en septembre 2013. La direction de la coentreprise a évalué différentes options qui lui permettraient de poursuivre ses activités de fabrication et de distribution de produits laitiers si la licence Yoplait n'est pas renouvelée, et elle a établi un plan d'affaires alternatif. Ce plan pourrait affecter les ventes et la rentabilité de cette unité d'affaires.

18. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

a) Les engagements contractuels relatifs principalement à des contrats de location-exploitation s'établissent comme suit:

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

Engagements totaux (dont 7 767 pour le prochain exercice)

22 873

b) La Coopérative est partie liée à des litiges provenant du cours normal des affaires. Bien que l'issue de ces litiges ne puisse pas être prédite avec certitude, le passif y étant lié est comptabilisé dans la mesure où une perte est probable et que celle-ci peut être estimée. De plus, la direction estime que le montant des pertes pouvant résulter de ces litiges serait minime.

19. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les avantages sociaux futurs sont constitués principalement des régimes de retraite, dont les obligations découlant des régimes à prestations déterminées sont basées sur le nombre d'années de service et le salaire de fin de carrière. Les prestations de retraite sont sujettes à des ajustements en fonction d'une formule basée sur les rendements des caisses et de l'indice des prix à la consommation. Les évaluations actuarielles aux fins des régimes sont mises à jour au minimum tous les trois ans, les dernières datant principalement de janvier 2011.

La charge nette se présente comme suit :

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2011	2010
Régimes à cotisations déterminées		
Charge nette	11 187	9 862
Régimes à prestations déterminées		
Coût des services rendus	3 589	2 609
Intérêts débiteurs sur l'obligation des prestations constituées	5 258	5 036
Rendement réel des actifs des régimes	(6 230)	(4 958)
Écart entre les rendements réel et prévu	1 268	485
Pertes actuarielles sur l'obligation au titre des prestations constituées	14 814	11 866
Écart entre les pertes actuarielles réelles et le montant constaté pour l'exercice	(13 267)	(10 706)
Amortissement du solde transitoire	(827)	(912)
Charge nette	4 605	3 420
Les informations relatives aux régimes à prestations déterminées se présentent comme s	uit:	
(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2011	2010
	2011	2010
	2011 82 316	2010 73 874
Actif des régimes	50,7	
Actif des régimes Juste valeur au début	82 316	73 874
Actif des régimes Juste valeur au début Rendement réel des actifs des régimes	82 316 6 230	73 874 4 958
Actif des régimes Juste valeur au début Rendement réel des actifs des régimes Cotisations de l'employeur	82 316 6 230 7 689	73 874 4 958 6 755

Les cotisations payées s'apparentent aux cotisations présentées précédemment. Les titres de participation représentent 56% (56% en 2010) des actifs, investis principalement au Canada.

(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2011	2010
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début	91 252	75 012
Coût des services rendus	3 589	2 609
Intérêts débiteurs	5 258	5 036
Cotisations des employés	1 039	1 025
Prestations versées	(5 191)	(4 296)
Pertes actuarielles	14 814	11 866
Solde à la fin	110 761	91 252
(EN MILLIERS DE DOLLARS)	2011	2010
Actif d'avantages sociaux futurs		
Situation de capitalisation - actif net de l'obligation (déficit)	(18 678)	(8 936)
Moins: actif transitoire au début, non comptabilisé et à amortir	(144)	(971)
Plus: pertes actuarielles non comptabilisées et à amortir	39 323	27 324

Pour les régimes dont l'obligation au titre des prestations constituées est supérieure à l'actif, l'obligation est de 89 046 000\$ (73 694 000\$ en 2010) et l'actif est de 69 001 000\$ (62 960 000\$ en 2010).

L'actif d'avantages sociaux futurs est présenté avec les autres éléments d'actif au bilan.

Plus: cotisations de l'employeur versées après la date d'évaluation

Actif d'avantages sociaux futurs

	2011	2010
Moyenne pondérée des hypothèses		
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	4,75 %	5,75%
Taux d'inflation à long terme de la masse salariale	4,00 %	4,00%
Coûts des prestations pour l'exercice		
Taux d'actualisation	5,75 %	6,75%
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	6,50 %	6,50%
Taux d'inflation à long terme de la masse salariale	4,00 %	4,00%

La Coopérative participe à des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées pour certains groupes d'employés syndiqués. Ces régimes sont comptabilisés comme les régimes à cotisations déterminées, dont les cotisations de l'exercice s'élèvent à 1 198 000 \$.

4 417

24 918

4 727

22 144

20. INFORMATIONS SECTORIELLES

La Coopérative œuvre dans la transformation et la vente de produits laitiers. La direction a déterminé que la Coopérative n'a qu'un seul secteur d'exploitation, soit les produits laitiers. Les produits sont distribués à de nombreux clients, dont quelques clients industriels et chaînes alimentaires d'importance. Au cours de l'exercice, 2 705 737 000 \$ (74,1%) des ventes ont été réalisées au Canada et 903 777 000 \$ (24,8%) ont été réalisées aux États-Unis. En date de bilan, les immobilisations, les écarts d'acquisition et les éléments de survaleurs situés au Canada s'élèvent à 394 438 000 \$ (54,4%) et à 325 321 000 \$ (44,9%) aux États-Unis.

Deux clients représentent respectivement plus de 10% du chiffre d'affaires, soit un volume de ventes totalisant 1 048 052 000\$.

21. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés selon la présentation de l'exercice en cours.

INNOVATION ET NOUVEAUX PRODUITS

Agropur a la chance de compter sur des employés qui savent faire preuve d'excellence et de passion et qui demeurent engagés dans le projet commun de l'évolution de l'organisation. Ils font ainsi bénéficier la Coopérative de leur expertise et de leur savoir-faire, jour après jour. Tout cet engagement se reflète dans l'innovation et l'excellence, ce qui permet à Agropur de lancer de nouveaux produits sur le marché et de remporter de nombreux prix chaque année pour la qualité de ses produits.

Ainsi, au cours de la dernière année, grâce à l'apport de plusieurs équipes mobilisées, l'organisation a été en mesure d'introduire les nouveaux fromages suivants sur le marché: les fromages de la gamme Agropur Signature Rondoux à croûte lavée, Rivière rouge et Seigneurie du lac des Deux-Montagnes, les bries Vaudreuil Double crème et Gourmet Double crème, ainsi que les Crèmes de fromages fins à tartiner Champfleury, OKA et Brie L'Extra lancées en septembre dernier. De plus, le Havarti, OKA L'Artisan et OKA avec Champignons, de même que le St-Paulin sont maintenant offerts à poids fixes et dans de nouveaux emballages.

À la Division Natrel, on a introduit les crèmes Natrel sans lactose, au Québec et en Ontario, et on a amorcé un virage important l'hiver dernier en modifiant le positionnement de la marque Natrel. Ce nouveau positionnement a impliqué d'importants changements et projets, dont l'introduction de nouveaux emballages, en septembre dernier, et la mise en ligne d'un tout nouveau site Web, natrel.ca, en plus d'une campagne promotionnelle d'importance afin d'informer adéquatement les consommateurs des changements.

À la fin 2011, Agropur Division Natrel a également introduit sur le marché québécois et ontarien les deux nouveaux laits au chocolat Natrel, soit au chocolat noir et au chocolat au lait, tous deux contenant du vrai chocolat, offrant ainsi un goût authentique, en plus de s'avérer riche et onctueux. À l'occasion de l'été 2011, la Division a ajouté à sa gamme de crèmes glacées Island Farms deux nouvelles saveurs, en format 1,65 litre, soit *Tiger Tiger* et *Root Beer Float*. Par ailleurs, le nom de Natrel a commencé à apparaître sur les produits américains. De plus, le logo d'Agropur sera apposé incessamment sur les emballages de produits aux États-Unis.

Olympic Dairy, filiale de la coentreprise Aliments Ultima, a procédé au lancement pancanadien de son yogourt Olympic Krema, yogourt balkan (ferme) de style grec dont la texture est riche et onctueuse, d'où la provenance du nom Krema, qui signifie crème en grec. Ce yogourt, qui contient de 9 à 11% de matière grasse, est fabriqué uniquement à partir d'ingrédients naturels à 100%, il est certifié «sans gluten» et ne contient pas de gélatine.



















PRIX ET DISTINCTIONS RÉCOLTÉS

Du côté des prix remportés, Agropur n'a pas enfreint sa tradition en 2011, soit celle de se démarquer tant au Canada et aux États-Unis qu'à l'étranger en remportant plusieurs prix lors de compétitions fromagères aussi prestigieuses que le Royal Agricultural Winter Fair et le British Empire Cheese Show en Ontario, l'International Cheese Awards et le World Cheese Awards au Royaume-Uni, de même que l'American Cheese Society et le United States Championship Cheese Contest aux États-Unis. La Coopérative a ainsi obtenu la reconnaissance de l'industrie pour la qualité de ses produits en remportant les premières places pour:

- Agropur Grand Cheddar
- Camembert L'Extra
- Champfleury
- Chevrita
- Délicrème ail et fines herbes
- Doucerel
- OKA L'Artisan
- Rondoux Double crème et Triple crème

Aliments Ultima s'est également démarquée lors du Gala de l'Association de l'emballage 2011 où elle a récolté plusieurs prix pour ses emballages, dont le prestigieux prix du leadership PAC (Leader Among Leaders) soulignant l'innovation, le design, la mise en valeur de la marque et les procédés techniques utilisés dans la conception de l'emballage. De plus, le yogourt Asana a été choisi par les consommateurs du Canada comme étant le meilleur nouveau produit de sa catégorie 2011, au concours Best New Product Award, organisé par BrandSpark International, firme de recherche indépendante située à Toronto.













QUELQUES-UNES DE NOS MARQUES RÉPUTÉES























AGROPUR COOPÉRATIVE

101, boul. Roland-Therrien Bureau 600 Longueuil (Québec) J4H 4B9 450 646-1010

DIVISION FROMAGES ET INGRÉDIENTS

510, rue Principale Granby (Québec) J2G 7G2 450 375-1991

DIVISION FROMAGES FINS

4700, rue Armand-Frappier Saint-Hubert (Québec) J3Z 1G5 450 443-4838

DIVISION NATREL

101, boul. Roland-Therrien Bureau 600 Longueuil (Québec) J4H 4B9 450 646-1010

ALIMENTS ULTIMA INC.*

2177, boul. Fernand-Lafontaine Longueuil (Québec) J4G 2V2 450 651-3737

LA LÁCTEO*

Camino Cap. de los Remedios, km 5,5 5020 Ferreyra, Cordoba Argentine 0351 4976010

LÉGENDES PHOTOS:

Couverture: M. François Lavallée, membre d'Agropur, Ferme Framala inc., région Berthier/Maskinongé

Pages 11 et 13: M. Ghislain Grenier, membre d'Agropur, Ferme Roghy inc., région Estrie

Page 14: Mme Marie-Claude Tessier, conseiller coopératif chez Agropur, à la Ferme Roghy inc.

Page 17: M. Bruno Turmel, membre d'Agropur, Ferme Delestrie inc., région Des Appalaches, en compagnie de Mme Marie-Claude Tessier, conseiller coopératif chez Agropur

Page 18: M. Laurent Mignot, membre et délégué d'Agropur, Ferme Mignot & Fils inc., région Acton

Page 20: Lors d'une assemblée régionale, en novembre 2011, à Acton Vale

Pages 23 et 25: M. Jean Marineau, employé de l'usine d'Oka

Page 27: M. François Lavallée, membre d'Agropur, région Berthier/ Maskinongé, en compagnie de ses deux fils, Matthieu et Érick, de même que son petit-fils Trystan

Conception: Ig2boutique Infographie: Ig2fabrique Photographe: Luc Robitaille Imprimé au Canada

^{*} Coentreprise

